

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mercredi 31 Mars 2021 / N° 1077

Prix : 20 DA

UN PROJET DE RÈGLEMENT EST
ADOPTÉ PAR LA BANQUE
D'ALGÉRIE

**Les exportateurs
disposeront
de la totalité de leurs
recettes en devises**

P 06

APRÈS LES PLUIES
DE LA SEMAINE PASSÉE
À ORAN

**Le Front
de mer
en danger !**

TRANSITION NUMÉRIQUE DANS LE SECTEUR FINANCIER



**BENABDERRAHMANE APPELLE
LES BANQUES À ADHÉRER**

P 07



LUTTE CONTRE LA TRAITE HUMAINE EN ALGÉRIE

LE NOUVEAU DÉFI DE LA JUSTICE ET LA POLICE JUDICIAIRE

SOUTIEN AUX EXPORTATEURS

**LA DIPLOMATIE AU SERVICE
DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES**

P 03

P 05

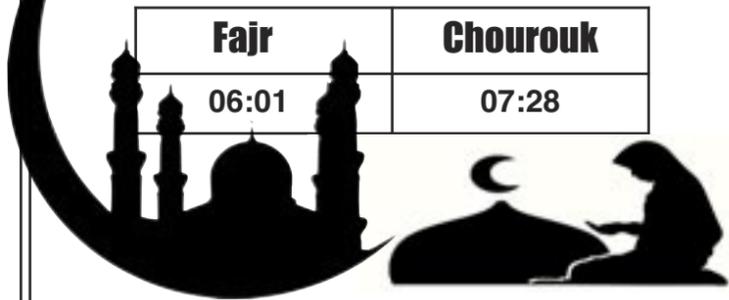
HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mercredi 31 Mars 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Jeudi 01 Avril 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28



Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

PLANTATION
D'ARBRES ET
PROTECTION DE LA NATURE

Action écologique à la forêt de Bainem

En partenariat avec la Direction des forêts et de la Ceinture verte de la wilaya d'Alger, et les Scouts musulmans algériens, l'Algérienne des assurances-gig Algeria, a organisé une action écologique au niveau de la forêt de Bainem, qui a notamment consisté en la plantation d'arbres ainsi que des activités de sensibilisation liées à la protection de la nature. Planifiée dans le cadre de la célébration de la journée internationale des forêts, sous le thème « La restauration des forêts : une voie vers la reprise et le bien-être », et en adoptant un slogan à forte portée symbolique « My Space is green : Think Green » (Mon espace est vert : Pense vert), cette action a vu la participation des employés de gig Algeria, accompagnés de leurs familles, des jeunes Scouts ainsi que des forestiers de la Circonscription des forêts de Bainem.



RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION DE L'EAU

Des lycéens choisis comme ambassadeurs



L'Agence du bassin hydrographique Chott Chergui d'Oran vient de lancer un projet intitulé « Nous sommes les défenseurs de l'eau » portant sur la constitution d'un groupe de lycéens défenseurs de l'eau à l'occasion de la célébration de la

Journée mondiale de l'eau. Ce seront des ambassadeurs qui sont porteurs d'un message noble auprès des générations montantes, celui de préserver et de rationaliser la consommation de l'eau au niveau de leur environnement immédiat. Une telle initiative est dé-

cidée par le ministère de tutelle pour le premier projet du genre au niveau national. Ce sont des élèves du lycée de Tamzoura qui ont été choisis au niveau de l'ouest algérien qui auront le privilège de concrétiser ce projet.

UN PROJET DE RÈGLEMENT
EST ADOPTÉ PAR LA BANQUE
D'ALGÉRIE

Les exportateurs
disposeront de la totalité de
leurs recettes en devises



Le Conseil de la Monnaie et du Crédit a adopté un projet de règlement modifiant et complétant le règlement n°07-01 du 3 février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. Les mesures introduites autorisent ainsi les exportateurs à disposer de la totalité de leurs recettes d'exportations logées dans les comptes devises, pour les besoins de leur activité. Selon la Banque d'Algérie, il s'agit de l'une des revendications des opérateurs qui ne pouvaient utiliser auparavant que 50 % de leurs rentrées en devises. Ces mesures dispensent également de l'obligation des formalités de domiciliation bancaire les exportations de prestations des services numériques et celles portant sur les prestations de services des start-ups et des professionnels non commerçants.

ELLES ONT ÉTÉ PARAPHÉES À
CONSTANTINE

Signature de 9 conventions
avec le patronat

Neuf conventions de partenariat ont été signées entre le bureau de wilaya de l'Union nationale du patronat et des entrepreneurs (UNPE) et neuf associations à Constantine. Ces conventions constituent une première du genre au niveau de cette organisation avec la volonté de l'Etat de constitutionnaliser le rôle de la société civile dans le cadre de la nouvelle Algérie, nécessitant une évaluation globale du statut des associations de manière à les impliquer dans la consécration de la démocratie et le renforcement de la stabilité du pays.

APRÈS LES PLUIES DE LA SEMAINE
PASSÉE À ORAN

Le Front de mer en danger !

Les fortes précipitations qui se sont abattues la semaine écoulée sur la ville d'Oran, ont eu des conséquences importantes provoquant un glissement de terrain, qui n'est pas le premier du genre dans l'histoire de la ville au niveau du jardin « Copico ». Ce dernier a été suivi en même temps d'une érosion du terrain sous le Front de mer. Les autorités locales ont immédiatement réagi en interdisant la circulation au niveau de la route longeant le dit jardin mais surtout en interdisant la circulation des camions et des bus sur le front de mer. Aujourd'hui, les autorités et les responsables des ponts et chaussées vont devoir agir pour préserver le Front de mer et éviter que l'érosion ne s'accroisse et ne mette en danger pour sa stabilité.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP.TEL.02173778

021737128

FAX 021739559

DISTRIBUTION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SA

LUTTE CONTRE LA TRAITE HUMAINE EN ALGÉRIE

Le nouveau défi de la Justice et la Police judiciaire

■ Ces deux secteurs jouent un rôle primordial dans la lutte contre cette criminalité eu égard à la nature de leurs missions.

Le président du Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, Lamine El Hadj, a déclaré depuis la wilaya d'El Oued que les dispositifs de Justice et de police judiciaires des services sécuritaires visaient à faire aboutir les efforts nationaux consentis en matière de lutte contre la traite des personnes. S'exprimant à l'ouverture d'un workshop « Simulation d'un procès de crime de traite humaine », M. El Hadj Lamine a fait savoir que ces deux secteurs (Justice et Police judiciaire), jouaient un rôle primordial dans la lutte contre cette criminalité eu égard à la nature de leurs missions. Le président du comité a indiqué que les travaux de ce troisième workshop régional s'inscrivent dans le cadre du plan de travail triennal (2019-2021), visant en premier lieu, la coordination entre ces deux secteurs à travers l'introduction d'exercices d'application outre le lancement de concertations entre les intervenants en se rapprochant davantage des faits réels de cette criminalité englobant, entre autres, l'esclavage, l'exploitation sexuelle et le travail forcé. Et d'ajouter que cette rencontre se veut un espace encadré permettant aux participants de prendre connaissance des concepts vagues et des questions techniques en suspens en matière juridique liées au crime de la traite des personnes notamment en ce qui concerne la définition des missions de



chaque intervenant, à commencer par la découverte de l'état, en passant par la poursuite des auteurs et enfin la protection des victimes. Le président du Comité a mis l'accent sur l'importance d'œuvrer par « le système d'aiguillage » qui englobe l'en-

semble des mécanismes à même de mieux prendre en charge les victimes, vu qu'il définit clairement la responsabilité de chaque organe des instances intervenantes, étant donné que toute politique efficace pour la prise en charge des victimes de traite dé-

pend en fonction de la prise en charge médicale, matérielle et psychologique des victimes. De son côté, l'ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie Sharon Wardle, en sa qualité de sponsor de ce projet de formation, a mis en avant les efforts des pouvoirs publics algériens dans la lutte contre le crime de la traite des personnes dont les retombées pèsent sur l'ensemble des pays sans exception. Rappelant que 70% des victimes de la traite des personnes sont des femmes et des filles, la diplomate britannique a affirmé que l'Algérie avait évolué dans le traitement de ce dossier épineux. Dans le même sillage, Mme. Wardle a mis l'accent sur la bonne exploitation des réseaux sociaux pour la lutte contre ce crime transcontinental, ajoutant que ce phénomène a atteint son paroxysme avec la propagation des moyens de communication, ce qui a facilité l'accès des criminels aux victimes. L'ambassadrice a mis l'accent sur l'impératif de contrôler et d'accompagner les réseaux sociaux, milieux favorables pour commettre ces crimes. A rappeler que l'atelier de formation « simulation du procès de la traite des personnes » abrité au complexe touristique la Gazelle d'or les 29 et 30 mars courant était organisé par le comité national de la prévention et la lutte contre la traite des personnes en collaboration avec le bureau de l'ONU pour la lutte contre la drogue et la criminalité.

Nadine Oumakhlouf

SOUTIEN AUX EXPORTATEURS

La diplomatie au service des opérateurs économiques

Il a été annoncé l'ouverture d'un bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations et la création d'un portail sur le web destiné aux opérateurs économiques.



La diplomatie économique est au service des opérateurs économiques algériens pour l'intérêt du pays, a affirmé à Tlemcen l'ambassadeur conseiller auprès du ministère des Affaires étrangères (MAE) Fassih Rabah. Intervenant lors d'une rencontre avec les opérateurs de la wilaya de Tlemcen, le diplomate algérien a indiqué que le réseau de conseillers nouvellement installé peut fournir toutes les informations des marchés, les possibilités de fret, l'accès aux marchés, les normes de qualité et les lois et règlements des pays d'accueil, la crédibilité des partenaires étrangers, entre autres informations. Le ministère des Affaires étrangères a décidé de donner une nouvelle dynamique à la diplomatie économique en impliquant tous les intervenants, a-t-il affirmé, déclarant « nous sommes déterminés à aider les opérateurs algériens pour l'intérêt

du pays ». De son côté, le directeur des relations économiques au MAE, Ismaël Benamara, a annoncé l'ouverture d'un bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations et la création d'un portail sur le web destiné aux opérateurs économiques. « Le ministère a initié une série de mesures en application des directives du président de la République visant l'augmentation des exportations hors hydrocarbures », a-t-il indiqué à ce propos. Dans ce cadre, le bureau d'information et de promotion des investissements « a été créé justement pour accueillir les opérateurs économiques afin d'écouter leurs doléances et préoccupations pour améliorer l'exportation, tout en fournissant les informations nécessaires permettant d'accéder aux marchés étrangers grâce au réseau des conseillers économiques au niveau des ambassades qui suivent

une formation pour améliorer leurs performances et accompagner les opérateurs du début du processus jusqu'à l'aboutissement de leurs projets », a-t-il relevé. Cette série de mesures prises par le ministère des Affaires étrangères permettra d'accompagner les opérateurs économiques dans le volet qui concerne la diplomatie. « L'opération d'exportation est une longue chaîne et chaque maillon doit accomplir la tâche qui lui est assignée afin d'arriver au succès attendu et offrir aux opérateurs algériens les facilitations susceptibles de leur permettre de concrétiser les projets d'exportation ou d'investissement », a-t-il dit tout en mettant l'accent sur « le strict respect des normes de qualité et de compétitivité par les opérateurs qui doivent réunir les conditions de succès aux produits algériens sur le marché international ».

Nadine Oumakhlouf

TRANSITION NUMÉRIQUE DANS LE SECTEUR FINANCIER

Benabderrahmane appelle les banques à adhérer

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a appelé à Alger toutes les banques actives sur la scène financière nationale à adhérer au processus de transition numérique du secteur bancaire. Lors de la cérémonie d'inauguration d'un nouvel espace numérique de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), M. Benabderrahmane, a souligné que toutes les banques « doivent redoubler d'efforts et aller de l'avant au titre du processus de numérisation, en bénéficiant d'un plan promotionnel bien ficelé pour leur permettre de rester à l'écoute des clients ». Dans ce contexte, il a renouvelé le soutien de son département ministériel à toutes les opérations inscrites dans le cadre de la modernisation et du développement des services bancaires, en concrétisation des réformes engagées par les pouvoirs publics dans le domaine bancaire, qui visent à créer une « dynamique forte qui place le client au cœur des stratégies des Banques ». Les réformes engagées par le gouvernement découlent de l'écoute constante des utilisateurs du système bancaire et financier, encouragés par l'émergence d'une offre plus large de produits de paiement électronique et de services numériques en Algérie. Le premier responsable du secteur des finances a appelé au renforcement de ce type de services bancaires dans les zones d'ombre, y compris les zones frontalières isolées et un taux de couverture bancaire « limité », soulignant la nécessité pour toutes les banques de s'appuyer sur les nouvelles technologies pour contribuer à l'augmentation du taux de couverture bancaire dans les régions enclavées. En marge de l'inauguration du nouvel espace numérique au niveau de l'agence BEA sise rue Amirouche (Alger), il a été procédé au lancement officiel de l'application des services bancaires de la BEA. Cette application « BEA Mobile » permettra aux clients de la banque abonnés au E-Banking, de faire des virements bancaires, de connaître le solde et les dates des transactions, de gérer la carte bancaire, de demander des carnets de chèque et des cartes bancaires, de consulter les taux de change en vigueur et d'obtenir les adresses des agences de la BEA. A une question des journalistes en marge de l'inauguration, le ministre a imputé la dépréciation de la monnaie nationale aux répercussions de la crise sanitaire sur l'économie nationale, prévoyant une amélioration de la valeur du dinar durant les prochaines semaines grâce à la dynamique économique et commerciale positive que connaît l'Algérie depuis le début de l'année en cours.

Nadine Oumakhlouf

RENCONTRE SUR LA PROMOTION DE L'EXPORTATION ET DU COMMERCE DE TROC

Les autorités impliquent le patronat

Mohamed Sami Agli, a affirmé, de son côté, que "le développement du commerce de troc et de l'exportation des produits agricoles vers les pays voisins n'est qu'un retour de l'Algérie dans sa sphère naturelle",

Développement des zones frontalières, notamment celles du Sud du pays est une priorité aux hautes autorités du pays. Zones d'ombre par excellence, le président de la République en a fait son cheval de bataille pour lutter contre la misère et le sous-développement. C'est dans cette optique que l'orientation a été donnée pour prendre en charge les doléances des populations de ces zones et partant, se concentrer sur les leviers économiques existants dans ces régions. Le troc dans les activités commerciales dans les wilayas du Sud a été traité, hier, lors d'une rencontre, à laquelle ont pris part des experts, des opérateurs économiques, des ministres et des présidents d'associations patronales. Ces derniers, se sont dits, en effet, à Tamanrasset, impliqués dans la promotion de l'exportation et du commerce de troc vers les pays du Sahel africain. S'exprimant lors d'une rencontre nationale sur le thème de "la promotion de l'exportation des produits agricoles et du système de commerce de troc vers les pays du Sahel africain", la présidente de la Confédération Générale des Entreprises Algériennes (CGEA), Saida Neghza, a affirmé que cette rencontre traduit "la détermination des pouvoirs publics, sur orientations du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, à œuvrer au développement des régions

du Sud". Cette approche permettra d'offrir aux jeunes de multiples perspectives d'emplois, à travers le soutien à l'activité économique hors hydrocarbures, tout comme elle fera de Tamanrasset, par exemple, "une plateforme d'exportation vers les régions du Sahel africain, et placera les opérateurs économiques au cœur du partenariat avec les pays africains", a-t-elle estimé. Pour Mme Neghza, cette approche se matérialise par la création d'un climat favorable à l'investissement dans l'agriculture, notamment dans le Sud aux fortes potentialités qu'il appartient d'exploiter pour renforcer la stabilité de la région. Le Président de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli, a affirmé, de son côté, que "le développement du commerce de troc et de l'exportation des produits agricoles vers les pays voisins n'est qu'un retour de l'Algérie dans sa sphère naturelle", et ce par le biais d'opérations d'exportations vers les pays limitrophes, les pays du Sahel et les pays africains. La CAPC œuvrera à l'accompagnement des opérateurs économiques dans leurs activités d'exportations vers l'Afrique via les zones frontalières, impliquant pour cela de dégager un foncier industriel, la consolidation de l'industrie de transformation et la mise en place d'une infrastructure solide, en plus de travailler au renforcement d'une indus-

trie de transformation comme catalyseur de la promotion des exportations de produits agricoles, a souligné M. Agli. "L'ouverture d'usines dans le Sud et la création d'une chaîne d'opérateurs économiques sont à même de donner une bonne impulsion à la dynamique économique et de générer de nombreux emplois, à charge pour l'Etat d'intervenir dans la mise en place de législations et des mesures incitatives, en vue de favoriser l'agro-industrie dans le Sud et les exportations", a-t-il ajouté. Pour sa part, le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziani, a mis en avant la nécessité de l'orientation des entreprises pour consolider le partenariat et organiser la production industrielle destinées à l'exportation vers les pays africains, en plus d'œuvrer à atteindre la sécurité alimentaire, la sécurité numérique, la sécurité énergétique mais aussi celle relative aux ressources hydriques. « Les échanges extérieurs de l'Algérie peuvent dépasser le volume annuel des 5 milliards de dollars d'exportations », a estimé M. Ziani qui signale que les entreprises algériennes étaient à se lancer dans les exportations vers l'Afrique et que le groupe de transport terrestre de marchandises et de logistique « Logitrans » a les capacités d'assurer le transport des biens vers les pays du continent.

O. K

Le ministre de l'enseignement supérieur appelle à l'ouverture de l'université algérienne sur son environnement

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a appelé, mardi depuis Ghardaïa, à l'ouverture de l'Université algérienne sur les écosystèmes industriels et économiques spécifiques à chaque région pour favoriser l'employabilité des diplômés. S'exprimant lors d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que l'université "doit s'adapter aux exigences de son environnement socio-économique, afin de répondre aux besoins du marché du travail de chaque région". M. Benziane a visité l'unité de recherche en énergie renouvelable, et après avoir écouté les explications fournies par les responsables de l'unité sur la plateforme expérimentale des énergies renouvelables de cette unité de recherche, développée par les chercheurs de l'unité avec plusieurs types d'énergies renouvelables, allant d'une tour solaire thermodynamique

aux centrales photovoltaïques de dernières technologies, à l'électrolyseur pour la production de l'hydrogène d'origine renouvelable ainsi que des serres pour les différentes applications agricoles. Il s'est félicité de ces performances en invitant les chercheurs à mettre leurs travaux au service des activités économiques de la région. Cette plateforme scientifique dédiée aux travaux expérimentaux et aux développements technologiques liés aux énergies renouvelables va servir d'espace pédagogique pour les chercheurs et autres universitaires, nationaux et étrangers, ont souligné les responsables de l'unité. "Notre défi et notre stratégie s'inscrivent dans la perspective de développer les énergies renouvelables vertes, conformément au programme du Président de la République Abdelmadjid Tebboune", a-t-il souligné. Poursuivant sa visite, le ministre a inspecté les trois pôles universitaires existants dans la

zone dite des sciences de Ghardaïa, où il a posé la première pierre pour la réalisation de cinq laboratoires de recherche sur une superficie de 1600 m², pour un coût de plus de 150 millions DA, avant de visiter la nouvelle résidence universitaire (filles) de 1.000 lits en voie d'achèvement. M. Benziane a également inauguré l'institut des sciences de la nature de 2.000 places pédagogiques ainsi qu'un restaurant central de l'université d'une capacité de 800 couverts, avant de rencontrer la communauté universitaire de Ghardaïa et d'écouter leurs doléances qui se sont articulées autour de problèmes socio-professionnels des différents corps, notamment le logement et l'outil pédagogique. Le ministre a exhorté les universitaires à développer et encourager la collaboration en matière de recherche et d'enseignement, tout en accordant une grande place à l'innovation.

R. N

Les chargés de communication des directions de la protection civile dans l'Est du pays en formation à El-Oued

La première journée de formation de la Protection civile sur les techniques de communication au profit des chargés de communication au niveau des directions dans l'Est du pays a été ouverte mardi à El-Oued. Ce regroupement de formation et d'application, ciblant les chargés de communication des wilayas d'El-Tarf, Guelma, Souk-Ahras, Annaba, Biskra, Tébessa, Batna, Oum El-Bouaghi et Khenchela,

visait la qualification des participants en techniques de communication de manière étudiée avec les moyens de communication et nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), a indiqué le directeur de la protection civile d'El-Oued, le commandant Ahmed Baadji. Cette rencontre, de deux jours, qui se déroule en ateliers axés sur l'utilisation optimale des moyens de communication et la transmis-

sion de l'information aux organes de presse, est encadrée par le sous-directeur de l'information et des statistiques à la direction générale de ce corps constitué (DGPC), le colonel Farouk Achour. La journée de formation constitue un espace académique valorisant l'importante utilisation des organes de presse, écrit et audio-visuel, lors des campagnes de sensibilisation menées par les dispositifs de la protection civile,

a souligné le commandant Ahmed Baadji. La mission des réseaux sociaux, plus fréquents parmi les jeunes, notamment les scolarisés, est de nature à traiter de sujets influents et influencés par les activités de sensibilisation des divers risques guettant l'homme, accidents de circulation, incendies et fuite de gaz. Partant de ce constat, la DGPC s'est employée à projeter cette session de formation en direction des chargés de la com-

munication au niveau des wilayas précitées dans l'Est du pays, en vue de se mettre au diapason des mutations à travers une stratégie communicative pour assurer des relations techniques. La session de formation permettra aux participants de se perfectionner dans le domaine de la communication et l'exploitation des réseaux sociaux en matière de sensibilisation aux risques majeurs.

Personnel médical ayant perdu la vie lors de la pandémie L'hommage du ministre de la Santé

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid a salué, hier, les efforts consentis par les professionnels du secteur au service des citoyens durant la pandémie du coronavirus. Le ministre a remercié la Société algérienne de médecine générale (SAMG) d'avoir pris l'initiative d'organiser cette journée pour rendre hommage au travail remarquable accompli par les blouses blanches durant la pandémie de la Covid-19, citant les professionnels du secteur décédés suite à la contraction de ce virus. "L'ensemble des travailleurs du secteur, toutes catégories confondues, ont fait preuve d'un haut degré de conscience, de bravoure et de dévouement dans leur travail pour faire face à cette pandémie, de par leur engagement héroïque en matière de prise en charge médicale et sanitaire assurée aux personnes atteintes de la Covid-19", a-t-il souligné, saluant "la compétence et le professionnalisme dont ils ont fait preuve sur le terrain". "Qui d'entre nous n'a pas perdu un proche, un collègue ou un ami suite à une atteinte au coronavirus? ce virus mortel qui a causé la mort de plusieurs personnes, à l'instar des autres pays à travers le monde", a-t-il dit. Le ministre a évoqué, par ailleurs, les grands sacrifices de l'Armée blanche qui, jusqu'à présent, s'acquittent pleinement de ses missions depuis l'apparition de l'épidémie qui a causé le décès de plus de 3.000 personnes en Algérie, dont 163 travailleurs dans le secteur de la santé, d'autant plus de 13.000 personnes en ont été infectées. Après avoir salué les efforts de l'Etat qui assure la protection des travailleurs du secteur, à travers la mise à disposition de tous les moyens de prévention contre cette maladie, dans le but de juguler sa transmission, le ministre a affirmé que la priorité à la vaccination depuis le début de la campagne nationale, "a été accordée aux travailleurs du secteur de la santé, étant les plus exposés au danger". Le ministre a également rappelé la récompense accordée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous forme de prime mensuelle accordée exceptionnellement en contrepartie du risque quotidien auquel ils sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions. Pour le ministre, cette journée d'hommage "réconfortera l'Armée blanche qui demeure toujours en première ligne, protégeant le citoyen dans sa guerre contre cette pandémie et faisant des sacrifices pour la santé des autres". Le Professeur Benbouzid a saisi cette opportunité pour adresser "ses remerciements" à tous les professionnels de la santé, tous corps confondus, tout en les encourageant à poursuivre les efforts en vue de juguler, au plus vite, la propagation du virus.

La promotion du troc et l'appui des exportations agricoles vers les pays du Sahel soulignée à Tamanrasset

L'importance de la promotion du commerce de troc et le soutien de l'exportation des produits agricoles vers les pays du Sahel, dans le but de diversifier l'économie hors-hydrocarbures, a été mise en avant par les participants à la rencontre nationale sur "le Troc et l'exportation des produits agricoles vers les pays du Sahel africain", tenue mardi à Tamanrasset. Les intervenants ont souligné le nécessaire accompagnement des acteurs et opérateurs activant dans le commerce de troc et le soutien aux exportations des produits agricoles vers les pays sahéliens, eu égard aux retombées positives escomptées, susceptibles de permettre l'essor agricole et le développement des activités économiques dans le Sud et l'impulsion de l'économie nationale. Ils ont estimé aussi que ces actions, troc et exportations, auront un

grand impact sur le développement des échanges avec les pays voisins, notamment après le nouveau découpage administratif décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Intervenant à cette occasion, le ministre du Commerce, Kamel Rezzig, a indiqué que cette rencontre "traduit la volonté du gouvernement de promouvoir l'économie nationale hors hydrocarbures, à la faveur d'un plan de relance économique tendant à accroître le volume des exportations hors-hydrocarbures pour atteindre, à fin 2021, un volume de cinq (5) milliards Dollars". Mettant en avant également l'importance que revêtent les échanges commerciaux avec les pays africains limitrophes, M. Rezzig a fait état de la prise d'une série de mesures visant à booster le commerce de troc, dont la création d'un code spécial "troc" au registre du

commerce pour les opérateurs économiques éligibles des quatre (4) wilayas du Sud (Tamanrasset, Illizi, Adrar et Tindouf), extensibles aux autres wilayas nouvellement promues. "Pas moins de 279 commerçants ont obtenu le registre de commerce de troc", a révélé le ministre qui a fait part également de l'extension de la liste des produits éligibles à l'exportation et l'importation, dans le cadre du troc, la levée du gel sur l'importation de cheptel vivant à partir de pays voisins, le contrôle vétérinaire coordonné avec le ministère de l'agriculture, l'assouplissement des procédures liées au troc, l'octroi de plus de prérogatives aux walis des régions concernées, ainsi que l'organisation de manifestations économiques visant l'impulsion des activités économiques dans les régions frontalières. Le bilan des activités opérées au titre du

commerce du troc fait ressortir l'importation, l'année dernière, de 21.000 tonnes de produits, pour une valeur de 464 millions DA, contre un volume d'exportation de 37.000 tonnes, pour 653 millions DA. Le représentant du ministère de la Défense Nationale a estimé, de son côté, que la situation sécuritaire que connaissent les pays frontaliers et la région du Sahel, suite aux développements de la situation dans ces régions, a influé négativement sur les actions de développement. Et d'ajouter que les unités de l'Armée nationale populaire poursuivent leurs efforts de désenclavement et de prise en charge sanitaire dans les zones frontalières et que l'institution militaire œuvre, en coordination avec les différents corps de sécurité, à la protection des frontières, la lutte contre le terrorisme et les différentes formes

Energie

Sonelgaz lance son plan stratégique à l'horizon 2035



Le groupe Sonelgaz a lancé mardi à Alger son plan stratégique, dénommé "Sonelgaz 2035", qui s'articule principalement sur le développement des énergies renouvelables, le développement à l'international, et l'amélioration des performances de ses activités. Ce nouveau plan stratégique vise la poursuite de la croissance, l'amélioration des performances du groupe, le recouvrement de sa santé financière, la maîtrise des coûts, en plus de mener la révolution digitale de Sonelgaz, a indiqué le PDG de Sonelgaz, Chaher Boulakhras, lors d'une rencontre qui a rassemblé l'ensemble des cadres dirigeants des sociétés coeur des métiers du groupe, en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. En outre, "Sonelgaz 2035" a pour objectif de réussir la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables, ainsi que le développement du capital humain du groupe qui sera basé sur "l'équité dans la distribution des tâches et des revenus et la prémi-

nence par la compétence, le mérite et l'exemplarité". Le plan du groupe prévoit aussi de se développer à l'international en devenant un "acteur majeur sur le bassin régional et africain" porteurs de croissance. Par ailleurs, le PDG s'est félicité du taux d'évolution de la prise en charge des zones d'ombres, des agriculteurs et des investisseurs, donnant des chiffres qui illustrent cette amélioration, à commencer par un taux de réalisation de 72% des travaux de raccordement d'exploitations agricoles. Selon M. Boulakhras, 63% des 1.647 demandes de raccordement des investisseurs sont satisfaites et menées à terme. De plus, 3.000 projets de raccordement en électricité (près de 33.000 foyers) et plus de 1.670 projets de raccordement au gaz (152.000 foyers) ont été réalisés au profit des habitants des zones d'ombres, a indiqué le PDG du groupe qui a ajouté que l'amélioration de la couverture des zones d'ombres permet de garantir "l'équité et l'égalité" dans l'accès à l'énergie, qui constitue, selon lui,

"la plus importante des conditions" à remplir pour tout service public. Concernant la saison estivale prochaine, Sonelgaz a préparé "un passage de l'été dans les meilleures conditions", a déclaré son PDG, tout en prévoyant une puissance maximale appelée, de 16.450 MW et qui pourrait atteindre les 17.300 MW "si les températures seront exceptionnellement hautes", au niveau du réseau interconnecté Nord. Le groupe prévoit également la mise en service d'une capacité totale de plus de 3.700 MW de plus en 2021 dont 2.800 MW d'ici cet été, évoquant, à l'occasion, les investissements "importants" dans la production d'électricité et dans les réseaux de transport et de distribution afin de répondre à cette "forte" demande attendue. M. Boulakhras a expliqué, dans le même sens, qu'il était prévu en 2021 la mise en service de 137 ouvrages de transport (tous type confondu) et de 1.178 postes moyenne tension et basse tension (MT/BT) ainsi que 3.766 km de lignes MT/BT.

ASSURANCES

Baisse du chiffre d'affaires à 136 milliards de dinars en 2020

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances a reculé en 2020 à 136 milliards de dinars, contre 144 milliards en 2019, soit une baisse de 8 milliards de dinars, en raison notamment de la crise sanitaire de Covid-19, a indiqué mardi à Alger, le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. "Les premiers chiffres du secteur, pour 2020, annoncent une régression de 6% de l'activité des assurances, comparé à 2019", a précisé M. Benabderrahmane lors de son intervention à l'occasion de l'Assemblée générale du Conseil national des assurances (CNA). "C'est pour la première fois le marché des assurances connaît un taux de croissance négatif", souligne le ministre expliquant que cette régression "peut trouver son origine dans la situation pandémique que connaît notre pays à l'instar de beaucoup d'autres pays du monde". Toutefois, et en dehors de l'année 2020, "l'évolution du marché, même si elle était positive, reste relativement faible", comparée aux potentialités du marché des assurances et vu le taux de pénétration du secteur qui demeure inférieur à 1%, soutient-il. "Ces situations exceptionnelles doivent nous inciter à renforcer davantage la résilience du marché, en veillant au renforcement de tous les paramètres de l'activité des assurances d'une part, et au développement de nouveaux produits d'assurances, d'autre part", a-t-il recommandé. Ainsi, la mise en place, actuellement en cours, de l'assurance Takaful, s'inscrit dans ce cadre, a-t-il assuré, ajoutant qu'elle vise à "favoriser" le développement du marché algérien des assurances, à travers le recours à d'autres modèles d'assurances. Dans ce sens, et afin de favoriser le développement du secteur, le ministre a appelé les acteurs du marché des assurances à une "plus grande exploitation" de certaines branches, citant notamment les assurances de personnes, les assurances des particuliers, les assurances agricoles et les assurances CAT.NAT (catastrophes naturelles). Il a également recommandé "une meilleure discipline" de marché en matière de souscription des risques, en évitant des pratiques qui sont "préjudiciables" à l'équilibre financier et technique des sociétés d'assurances, telles que les baisses tarifaires. M. Benabderrahmane a aussi appelé à l'amélioration des prestations de services, à travers une plus grande diligence dans le traitement et le règlement des dossiers d'indemnités des assurés, ainsi qu'une amélioration de la qualité de l'information mise à la disposition de la clientèle, au niveau des agences et des sites internet des sociétés d'assurances. Dans ce cadre, "l'accent doit être mis sur le processus de digitalisation qui doit être mené par chaque société d'assurance", car la digitalisation est devenue "une nécessité stratégique", permettant aux différentes sociétés de s'adapter aux nouveaux modes de distribution et de commercialisation (paiement en ligne, communication interactive), a-t-il estimé.

AIR ALGÉRIE

Inauguration à Tamanrasset du siège de la délégation régionale et de l'agence commerciale

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri a inauguré, mardi à Tamanrasset, le siège de la délégation régionale et l'agence commerciale de la compagnie aérienne Air Algérie,

indique un communiqué de la compagnie. Cette action s'inscrit dans le cadre "de la stratégie d'Air Algérie visant à prodiguer un meilleur service public au citoyen et à contribuer au développement du Sud", ajoute la

même source. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du wali de Tamanrasset et du Directeur général par intérim d'Air Algérie.

EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

Renforcer les échanges avec les pays du Sahel

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a souligné, mardi à partir de Tamanrasset, que son département veillait à relancer les échanges des produits agricoles à travers le commerce de troc et l'exportation au niveau des régions frontalières et à renforcer les relations commerciales avec les pays du Sahel africain.

Présidant l'ouverture de la rencontre nationale sur l'exportation des produits agricoles et le commerce de troc avec les pays du Sahel africain, le ministre a souligné l'importance de cet espace de débat dans la présentation des propositions et visions pour le renforcement du rôle des entreprises ainsi que la création et la dynamisation de l'Office de Développement de l'Agriculture saharienne (ODAS).

L'Office constitue un moyen structurel efficace pour le développement des produits stratégiques agricoles et la promotion du portefeuille immobilier accordé par l'Etat à travers sa revalorisation, ajoute le ministre. Les régions sahariennes du pays constituent l'un des leviers de l'économie agricole et nationale, de par la production qu'elles offrent dans différentes filières, de nombreux espaces du sud étant devenus des pôles agricoles par excellence avec une valeur de production de plus de 837 milliards de DA, soit près de 24 % de la valeur de la production agricole globale (3500 milliards de DA), a indiqué M. Hemdani.

A cet effet, les cadres incitatifs ont été lancés à travers la promotion des produits et des chaînes des valeurs, le développement des systèmes d'irrigation et la création des mécanismes de relance de la dynamique de développement dans ces régions.

Le secteur œuvre, entre autres, à élargir les réseaux des entreprises qui activent dans la transformation des produits alimentaires et la promotion de leurs activités, en veillant à les distribuer de manière à répondre aux besoins des producteurs, selon le ministre. Pour le ministre, ces mesures permettent d'assurer la complémentarité entre les filières agricoles et agroalimentaires, à travers l'encadrement de toutes les initiatives et la coordination entre les secteurs public et privé, dans l'objectif de mieux valoriser la production agricole et d'offrir des opportunités favorables à l'exportation.

Cette rencontre est une occasion pour échanger sur les efforts supplémentaires à déployer dans ces domaines vitaux, notamment ceux liés aux échanges avec les pays voisins du Sahel, fondés généralement sur le système de troc, ajoute M. Hemdani.

Hérité des ancêtres, ce système nécessite la garantie d'une compatibilité entre les besoins de la population en termes de fourniture de revenus économiques et de développement des conditions de vie et de stabilité, d'une part, et les exigences des cadres légaux et réglementaires dans le domaine des échanges commerciaux

(notamment le troc) d'autre part.

Ledit système exige également aux entreprises concernées de mettre en place des mécanismes à même de créer un climat propice à l'investissement, notamment celui qui est orienté vers la mise en place de plates-formes logistiques telles les chambres froides et les infrastructures nécessaires pour faciliter ces échanges commerciaux.

"Le secteur prendra en ligne de compte les recommandations émises par les professionnels, ce qui permettra de rattraper les insuffisances dans le cadre de la coordination entre les secteurs concernés par les opérations d'exportation et le système de troc" a affirmé le ministre.

Cela se traduira, précise-t-il, par le développement des mécanismes qui garantissent et soutiennent la création d'un climat favorable, en particulier dans les régions du Sud, voisines des pays africains, à travers des échanges commerciaux, dans le but de renforcer la sécurité alimentaire, fournir des revenus et assurer la stabilité pour les habitants de ces zones.

Cette rencontre revêt une importance majeure pour le secteur, en particulier, et pour l'économie nationale, en général, au regard des retombées qu'elle aura sur le développement et la stabilité des pays du Sahel, a estimé le ministre.

L'Etat, a-t-il dit, a établi les aspects juridiques et réglementaires régissant les ex-

portations et les échanges dans le cadre du troc, qui revêt un caractère exceptionnel en ce qu'il facilitera l'approvisionnement des populations de certaines wilayas du sud en produits pouvant être échangés selon la réglementation en vigueur.

De plus, les moyens de transport et d'organisation des marchés nécessaires à l'opération ont fait l'objet d'un examen.

La feuille de route du secteur 2020-2024 impose de soutenir l'investissement et d'améliorer les conditions d'accès à l'exportation, notamment pour certains produits agricoles bénéficiant d'avantages préférentiels, a souligné M. Hemdani.

Le secteur s'emploie à encourager l'investissement dans le domaine agricole, à promouvoir le développement dans le cadre de la coordination intersectorielle et à rendre les mesures prises plus attractives pour les investisseurs et les industriels porteurs de projets au service de l'intégration entre les filières agricoles et agroindustrielles, selon le ministre.

La rencontre a vu la participation de ministres, des ambassadeurs des pays africains voisins de l'Algérie, des ambassadeurs d'Algérie dans ces pays, de représentants du patronat et d'associations professionnelles, de directeurs d'établissements financiers et de banques, de présidents de cours et d'opérateurs publics et privés.

AIR ALGÉRIE

Inauguration à Tamanrasset du siège de la délégation régionale

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri a inauguré, mardi à Tamanrasset, le siège de la délégation régionale et l'agence commerciale de la compagnie aérienne Air Algérie, indique un communiqué de la compagnie.

Cette action s'inscrit dans le cadre

"de la stratégie d'Air Algérie visant à prodiguer un meilleur service public au citoyen et à contribuer au développement du Sud", ajoute la même source. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du wali de Tamanrasset et du Directeur général par intérim d'Air Algérie.



MINÉRAI DE FER

Début prochain de l'exploitation de Gara-Djebilet

Les autorités du pays veulent accélérer l'exploitation du minerai de fer de Gara Djebilet, à Tindouf. Pour cela, elles ont signé un mémorandum avec une société chinoise dans le but de démarquer les travaux et de réaliser, à temps, une voie ferrée qui reliera la mine à la ville d'Oran.

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, avait annoncé, début janvier, que ce projet d'envergure allait être lancé durant le mois en cours, précisant que des négociations "sont en cours avec un partenaire étranger pour la réalisation d'un complexe qui va produire 12 millions de tonnes/an".

Lors d'une récente entrevue avec l'ambassadeur de la Chine en Algérie M. Li Lianhe, M. Arkab s'était félicité de la qualité des relations avec les entreprises chinoises. Le diplomate chinois a affirmé, de son côté, la volonté des entreprises de son pays à contribuer au développement du secteur minier algérien.

Hier, un mémorandum d'entente a été signé à Alger entre l'Entreprise nationale de fer et de l'acier (FE-

RAAL) et un consortium d'entreprises chinoises, pour l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf).

Les gisements de minerai de fer de Gara-Djebilet, d'une teneur en fer appréciable (plus de 50%), sont d'exploitation facile (à ciel ouvert), avec des réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes.

Les gisements de Gara Djebilet sont constitués de trois sites à savoir Gara Ouest, Gara Centre et Gara Est, soit un total de 40.000 hectares.

Ce méga projet devrait générer plus de 3.000 emplois, dont un millier pour lancer sa première phase d'exploitation. Lors du Conseil des ministres du 3 janvier en cours, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait souligné la nécessité de poursuivre les efforts en vue de valoriser les ressources minières que recèle le pays, mettant l'accent sur l'importance d'entamer, dans les plus brefs délais, l'exploitation effective de la mine de fer de Gara-Djebilet. Selon une étude réalisée par Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie,

le minerai de fer de Gara Djebilet n'est pas exploité à cause de sa teneur élevée en phosphore et surtout du fait de sa structure oolithique. Les réserves de ce gisement pourraient être d'un immense apport à l'économie du pays si ce minerai est enrichi en fer et sa teneur en phosphore est réduite par des procédés adéquats.

« Le gisement de Gara Djebilet est situé à environ 140 km au sud-est de Tindouf. Il est formé de 3 zones : Est, Ouest et centre. Les ressources estimées dans les années soixante-dix sur le gisement de Gara Ouest approchent le milliard de tonnes », indique la même étude. « Le minerai de fer de Gara Djebilet est un minerai oolithique avec des oolithes de petites dimensions (...) Le fer est présent sous forme de différents minéraux », ajoute-t-on.

Malgré son importance, l'exploitation du gisement de Gara-Djebilet a été reporté à plusieurs reprises. Les responsables ont souvent craint les difficultés de transport que pose un tel projet.

Saïd Sadia

INDUSTRIE

L'exportation et le troc avec les pays du Sahel, tributaires du développement des activités productives dans le Sud

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a affirmé mardi que le soutien aux activités d'exportation et de troc avec les pays du Sahel exigeait le renforcement des capacités des sociétés productives actives dans le Sud. "Le secteur de l'industrie a tracé une nouvelle stratégie à cet effet en vue d'une exploitation optimale des ressources locales", a indiqué le ministre dans une allocution à l'occasion de la rencontre nationale sur l'exportation des produits agricoles et le système du commerce de troc avec les pays du Sahel africain. Et d'ajouter, que la concrétisation de cette nouvelle vision implique une stratégie globale associant toutes les parties aux plans administratif et logistique ce qui permettra le développement de l'investissement dans le Sud à travers notamment l'amélioration des infrastructures dans la région et la libération de l'investissement via la révision de la loi sur l'investissement qui sera "fondé sur la transparence, le professionnalisme et l'égalité". Il s'agit également, d'après le ministre, de la réalisation de bases logistiques visant la facilitation de l'accès aux marchés étrangers notamment dans les pays du Sahel. Par ailleurs, M. Bacha a affirmé que son secteur s'employait à la rationalisation de l'obtention du foncier agricole et à la mise en place de mesures devant améliorer la gestion des zones industrielles. Le secteur œuvre, en outre, à la relance de la zone industrielle à Tamanrasset et à l'aplanissement des entraves empêchant sa mise en exploitation en sus de la facilitation des procédures administratives dans tous les domaines tout en assurant un climat d'affaires aux normes internationales. M. Bacha a fait état de la collaboration de son secteur avec d'autres secteurs pour la valorisation de la production nationale et des capacités algériennes à travers la création d'une banque de données des projets structurés dans chaque wilaya outre la mise en place de mécanismes souples en matière de qualité et de concurrence d'entreprises afin de leur permettre d'accéder aux marchés étrangers. Le premier responsable du secteur a appelé les opérateurs à intensifier les activités de transformation notamment dans les wilayas du sud afin de donner une valeur ajoutée importante au produit national brut. Après avoir indiqué que l'industrie agroalimentaire disposait de plus de 50% du PIB du secteur industriel, M. Bacha a fait état de plusieurs groupes intéressés par l'exportation, lesquels sont en phase de mobilisation des capacités pour se diriger vers les marchés africain

Valoriser le costume traditionnel algérien et son utilisation dans le théâtre par des recherches académiques

Des participants au séminaire national sur l'utilisation du costume traditionnel algérien dans le théâtre, organisé lundi à Tlemcen, ont relevé la nécessité impérieuse de développer la recherche anthropologique culturelle pour valoriser le costume traditionnel qui constitue un moyen esthétique ajoutant une plus-value au théâtre. Des conférenciers, représentant les universités d'Oran, Tlemcen, Adrar, Sidi Bel-Abbes et Ain Témouchent, ont affirmé que le costume traditionnel algérien, symbole de l'identité nationale, a toujours constitué un aspect important dans le domaine de l'œuvre théâtrale. Le costume, haïk, gandoura, djellaba ou encore le burnous, est l'habit typique du commun des Algériens et chaque

période à ses propres costumes qui reflètent l'histoire et la culture populaire, a-t-on souligné. Les orateurs ont relevé que le théâtre traditionnel comme la "halqa" souvent organisée dans les souks ou les places publiques, accueillent beaucoup plus de spectateurs que dans les théâtres traditionnels, expliquant ce fait notamment par "la façon de s'habiller du conteur, qui ressemble beaucoup à celle du public". Docteur Hamdani de l'université de Sidi Bel-Abbes a souligné que "le public s'identifie plus dans ce genre de théâtre, tellement la ressemblance avec le conteur est grande notamment sur le plan du langage et de l'accoutrement. Les chercheurs en anthropologie culturelle et en sociologie doivent consentir des efforts pour enrichir la

bibliothèque algérienne d'ouvrages et de livres traitant de ce domaine pour permettre aux metteurs en scène de trouver ce qu'ils recherchent pour leurs œuvres artistiques, a-t-il suggéré. Pr Henni Karima qui a pris comme exemple la pièce "Hiziya" écrite par Azeddine Mihoubi, ou la pièce "El Ayta" de M'hamed Benguettaf présentée par le professeur Lashab Abdelkader du centre universitaire de Maghnia, a indiqué que ces deux pièces, à titre illustratif, mettent en évidence une période de l'histoire populaire algérienne où le costume est fortement présent par sa diversité et son authenticité imprégnant une touche esthétique formidable et une signification sociologique qui retrace l'époque et le lieu du déroulement de l'histoire de la pièce

telle que la région des Zibans pour le cas de "Hiziya". Organisé par le centre d'interprétation du costume traditionnel algérien d'El Mechouar, le séminaire est premier du genre qui s'attelle sur l'aspect vestimentaire traditionnel algérien et son utilisation dans les œuvres artistiques comme le théâtre. Il se poursuivra mercredi par la présentation d'une série de communications qui traitent de cette thématique et la lecture de recommandations, a indiqué la directrice du Centre d'interprétation du costume traditionnel national au terme des travaux de la première journée de cette manifestation organisée à l'occasion de la journée mondiale du théâtre, célébrée le 27 mars de chaque année.

SÛRETÉ D'ALGER

Arrestation de trois femmes pour formation d'une bande criminelle

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont mis fin à l'activité d'une bande criminelle composée de trois femmes impliquées dans une affaire de "tentative d'avortement, falsification de documents et création d'un lieu de débauche et de prostitution", a indiqué, mardi, un communiqué de ce corps de sécurité. L'affaire a été traitée par la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Rouïba, sous la supervision du parquet compétent, après une exploitation optimale des informations recueillies par les services de police dans ce sens. Après le parachèvement des mesures légales, les prévenues ont été présentées devant le parquet de Rouïba qui a ordonné leur placement à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach. Les services de sûreté de la wilaya d'Alger représentés par les services de la neuvième sûreté urbaine relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs ont



traité également une affaire de "vol" et arrêté le suspect. L'affaire remonte à une plainte introduite par la victime agressée à l'intérieur même de son véhicule par un individu qui l'a délestée de 94.000 DA et d'un téléphone portable haut de gamme, précise le communiqué. Une exploitation optimale des informations recueillies a permis l'identification et l'arrestation du

malfaiteur avec à sa possession l'argent et le téléphone volé. Après parachèvement des mesures légales, l'accusé a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey qui a ordonné son placement en détention préventive au niveau de l'établissement de rééducation et de réadaptation d'El Harrach, conclut le document. A.A

MÉDÉA

Neuf marchés de proximité seront ouverts durant le mois de Ramadhan

Neuf marchés de proximité, offrant une gamme variée de produits alimentaires et agricoles, à des prix "compétitifs", seront ouverts, durant le mois de Ramadhan, à travers les grandes agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur local du commerce. Les démarches entreprise auprès des autorités locales, des commerçants et de producteurs agricoles, ont permis d'arrêter une liste "provisoire" de neuf points de vente réglementé et sécurisé

qui seront ouverts aux consommateurs, dès le premier jour du mois sacré, a indiqué, Saadane Mohamedi, ajoutant que le nombre de ces marchés de proximité pourrait être revu à la hausse, dans les tous prochains jours. Selon ce responsable, le tiers de ces marchés est localisé au niveau du chef-lieu de la wilaya de Médéa, où il est programmé l'ouverture de trois marchés de proximité, dédiés à la vente de produits alimentaires, agricoles, les viandes (blanche et rouge), mais également d'autres produits sus-

ceptibles d'intéresser les ménages. Les autres marchés, qui ont reçus l'autorisation d'exercice, sont situés, pour leur part, dans les villes de Berrouaghia, Tablat, Beni-Slimane et Ain-Boucif ou les citoyens, issus de ces localités ou d'ailleurs, pourront faire leurs emplettes durant le ramadan et profiter des prix "concurrentiels" qui seront proposés par les commerçants installés sur place, a fait savoir le directeur local du commerce.

BLIDA

Saisie de près de 55 kg de kif traité

Près de 55 kg de kif traité ont été saisis par la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Blida, qui a, également, procédé à l'arrestation de deux mis en cause dans cette affaire, a indiqué mardi dans un communiqué, ce corps sécuritaire. Cette affaire de "transport, stockage et vente illégale de drogues dans le cadre d'un groupe criminel organisé", a été traitée par la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, en coordination avec d'autres partenaires sécuritaires, est-il ajouté de même source. Cette opération a donné lieu, selon la même source, à l'arrestation des deux suspects activant dans le cadre d'un groupe spécialisé dans le transport et la vente de drogues, transférées en grandes quantités, à partir de l'Ouest du pays vers l'Est, en passant par la wilaya de Blida, est-il précisé. La quantité de drogue saisie, au titre de cette affaire, était dissimulée dans une imprimante industrielle, sous forme de 110 blocs composés chacun de cinq plaquettes de kif et d'un poids global de plus de 54 kg. Les services de sécurité ont aussi découvert et saisi dans un dépôt, une demi-plaquette de 30 g ainsi que deux véhicules touristiques et un camion à benne, a-t-on indiqué de même source. Les deux suspects ont été présentés devant les services judiciaires territorialement compétents. Par ailleurs, la même source a signalé l'arrestation par les éléments de la 7ème sûreté urbaine, de quatre individus suspectés d'écouler des psychotropes au niveau de la cité "Deriouche" de la commune de Bouarfa, avec la saisie en leur possession, de 79 capsules, 33 comprimés psychotropes, et une somme de 10.000 DA revenue de la vente de ces drogues. Une procédure judiciaire a été instruite à leur rencontre en vue de leur présentation devant la justice.

BOUMERDES

Récupération de près de 400.000 m3 d'eau grâce à la réparation des fuites

Un volume global de 392.000 m3 d'eau potable a été récupéré suite à la réparation de près de 8.900 fuites, à travers différents réseaux gérés par l'unité de Boumerdes de l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris, mardi, auprès du directeur local de cette entreprise. "Ce volume d'eau potable a été récupéré suite à la réparation de fuites et de pannes multiples enregistrées à travers la wilaya, lors de sorties sur terrain réalisées durant la période allant du début 2020 à mars courant", a indiqué à l'APS, le directeur, Boussoufa

Zoubir. La majorité de ces fuites, réparées dès leur constat par les services compétents ou leur signalement par les citoyens, a été signalée sur les réseaux de distribution et d'adduction, les compteurs, les châteaux d'eau, et les conduites de pompage. A l'origine de ces fuites d'eau, des raccordements illicites et anarchiques au réseau et la vétusté de certaines conduites d'eau potable et de réservoirs, outre les travaux réalisés par différentes entreprises, organismes et citoyens, à proximité du réseau d'AEP et qui souvent endommagent les canalisa-

tions, est-il déploré de même source. Dans le cadre des efforts de lutte contre les fuites d'eau et les raccordements illicites, l'ADE de Boumerdes a lancé, en 2020, une opération d'installation progressive des compteurs au niveau des habitations et constructions à travers les communes, dont les zones reculées notamment, dans l'objectif d'améliorer les prestations fournies aux citoyens et de réduire les pertes financières subies par l'entreprise, en identifiant et en prenant déterminant le volume réel d'eau consommé et en mettant un terme à

la facturation forfaitaire. A noter que l'ADE de Boumerdes produit un volume quotidien global de pas moins de 221.000 m3 d'eau (entre eaux souterraines, eaux superficielles et eau dessalée), soit une moyenne de 180L/J par abonné. La distribution de ce volume d'eau est assurée par un réseau d'adduction, long de 1.871 kilomètres desservant plus de 203.000 abonnés, représentant près de 980.000 habitants, sur une population globale de plus d'un million d'âmes, le reste étant non abonné.

A.Z

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Des agences bancaires pour les nouvelles wilayas du Sud



Dans le but d'élargir son réseau, la Caisse nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP) installe des agences dans les dix wilayas nouvellement créés. Auparavant, elle avait donné la possibilité à ses clients du Sud du pays d'utiliser la finance islamique.

Se disant soucieuse de se rapprocher de ses clients, la CNEP-Banque a annoncé « la décision de sa direction générale d'ouvrir de nouvelles agences dans les chefs-lieux des 10 nouvelles wilayas d'Algérie », précise la même source.

Il s'agit des wilayas de Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, et El Menia.

« Ces agences qui distribueront l'ensemble de la gamme des produits classiques de la banque, seront aussi dotées de fenêtres de la finance islamique pour commercialiser ses nouveaux produits », a fait savoir la CNEP-Banque. Elles viendront ainsi enrichir le réseau de cette banque qui compte 219 agences.

En janvier, la CNEP-Banque a procédé à la mise en place d'une fenêtre dédiée à la finance islamique au niveau de ses agences dans sept nou-

velles wilayas. « Poursuivant sa politique de proximité avec ses clients, la CNEP-Banque a le plaisir d'informer sa clientèle des wilayas de Djelfa, Khenchela, Bordj Bou Arridj, Sétif, Jijel, Tissemsilt et El Oued, qu'il a été procédé, lundi 18 janvier à la mise en place, aux niveaux des agences de ces localités, d'une fenêtre dédiée à la finance islamique », avait indiqué un communiqué l'institution bancaire.

Le chef de l'Etat avait désigné, il y a quelques mois, dix nouvelles wilayas dans le Sud. Après l'installation des nouveaux walis, les autorités ont finalisé les appellations officielles, les chefs-lieux et la numérotation de ces nouvelles entités. Dans le détail, la wilaya de Timimoun qui portera le numéro 49, aura son chef-lieu à la ville de Timimoun. Même chose pour la wilaya numéro 50 de Bordj Badji Mokhtar, dont son siège sera localisé à Bordj Badji Mokhtar. De ce fait, la wilaya numéro 51 sera Ouled Djellal avec un chef-lieu à Ouled Djellal. Pour ce qui est de la wilaya de Béni Abbès qui portera le numéro 52, son chef-lieu sera domicilié à Béni Abbès. De même pour la wilaya de In Salah inscrite sous le numéro 53, dont le siège sera basé à

In Salah. Les dispositions du même Article indiquent aussi que la wilaya numéro 54 est In Guezzam. Avec un chef-lieu à In Guezzam.

Additivement, la wilaya de Touggourt portera le numéro 55, et sera localisée à Touggourt. Ajouté à cela, la wilaya numéro 56 sera la wilaya de Djanet. Son chef-lieu sera situé à la ville de Djanet. El Meghaier qui figurera sous le numéro 57, son chef-lieu va être la commune d'El Meghaier. El Meniaa sera la dernière de la liste des wilayas de l'Algérie, avec le numéro 58. Ainsi, avec un chef-lieu à El Meniaa.

Lors d'un récent conseil des ministres, le président de la République a insisté sur l'importance du parachèvement d'ici la fin de l'année en cours, du transfert des pleines prérogatives aux nouvelles wilayas récemment créées dans le Sud du pays et dont les walis et les secrétaires généraux ont été nommés, et de la finalisation de toutes les procédures relatives à l'installation des administrations et des services en vue d'assurer l'opérationnalisation totale de ces wilayas et d'atteindre l'objectif escompté de rapprochement de l'administration du citoyen.

Saïd Sadia

CONSTANTINE

«Légère hausse" des cas d'agression sur les ouvrages gaziers

Une hausse "légère" des cas d'agressions sur les ouvrages gaziers de la Société algérienne de distribution d'électricité et du gaz naturel (SADEG) a été enregistrée dans la wilaya de Constantine durant le premier trimestre de l'année 2021, comparativement à la même période de l'exercice précédent, a indiqué mardi la Concession locale de distribution de l'électricité et du gaz. Selon la responsable de communication de cet établissement, Ouahiba Takhrist, le bilan établi à l'issue des trois premiers mois de l'année en cours fait état de 63 cas d'atteintes au réseau de gaz naturel contre 59 agressions lors de la même période de l'année précédente, soulignant que « ces actes enregistrés chaque année ont causé l'affaiblissement et la vétusté des infrastructures de transport

et de distribution du gaz et affecté négativement la qualité et la continuité de ce service public ».

Mme Takhrist a ajouté que 2.556 abonnés au réseau de basse pression ont été privés durant cette période hivernale de l'approvisionnement en gaz naturel en raison de ces agressions provoquées par des citoyens et des entrepreneurs à cause du « non-respect du périmètre de protection des installations gazières limité à un rayon de trois mètres ».

Le plus grand nombre de cas d'agressions d'ouvrages a été enregistré au niveau du district d'El Khroub avec 34 cas, suivi par le district de Constantine avec 19 cas et celui de Didouche Mourad avec 10 cas, selon ce même bilan qui couvre la période allant du 1er janvier au 30 mars courant.

Sur l'ensemble de ces agressions, 40 cas ont été occasionnées par des entreprises de réalisation, 18 autres cas ont été engendrés par des clients suites à des travaux de raccordements illicites, tandis que cinq (5) atteintes aux ouvrages souterrains ont été rapportées à des tiers, a-t-on détaillé de même source.

Rappelant les efforts de sensibilisation visant à mettre en garde les clients et entreprises de réalisation sur les dangers de ces actes et les conséquences graves, humaines et matérielles (biens et environnement) qu'elles peuvent entraîner, Mme Takhrist a assuré que des journées portes ouvertes sur les agressions des ouvrages sont organisées périodiquement parallèlement aux émissions de sensibilisation sur la Radio locale.

NAAMA

Achèvement de plusieurs opérations d'alimentation en eau potable

Les travaux de nombreuses opérations de réalisation et d'élargissement des réseaux d'eau potable dans les zones d'ombre de la wilaya de Nâama ont été achevés, a-t-on appris mardi auprès de la direction des ressources en eau.

Selon la même source, il s'agit de huit projets dotés d'une enveloppe budgétaire de plus de 290 millions de dinars, dans le cadre de programmes sectoriels, de plans communaux de développement et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Dans ce cadre, les habitants des villages Hraïchia et Touadger, relevant de la commune de Nâama, ont bénéficié de deux réservoirs d'eau au niveau des lotissements d'habitat rural regroupé réalisés dernièrement, ainsi que trois autres d'une capacité globale de 1.000 mètres cubes et un puits profond dans la commune de Asla au niveau des zones de Koudiet Abdelhak, Dhaya Sidi Ahmed et Hassi Labiad.

D'autre part, des travaux de forage souterrain permettant d'augmenter les capacités de mobilisation des eaux et leur transport par canalisation, ainsi que la réalisation d'un réservoir ont été achevés dans les zones d'ombre de la commune de Sfissifa, ainsi qu'au niveau du village de Fortassa et du niveau du village de Hassi Defla relevant de cette commune, qui a bénéficié de la réalisation d'un réservoir.

Les travaux d'un ouvrage de stockage d'eau d'un volume de 250 m3 cubes ont été également achevés, avec le raccordement à un nouveau réseau pour la distribution d'eau niveau du village de Belhandjir commune d'Aïn Sefra, selon la même source.

Ces opérations ont contribué à l'amélioration de l'alimentation en eau potable des habitants des zones d'ombre leur évitant les coupures et les perturbations dans la distribution, notamment durant l'été, a-t-on souligné.

BATNA

Le moudjahid Salah Boubidi inhumé au cimetière d'Arris

Le moudjahid Salah Boubidi a été inhumé, mardi après la prière d'El Asr, au cimetière "Djenane Zitoune", dans la commune d'Arris (wilaya de Batna) en présence de moudjahidine, de proches et de citoyens. Le défunt est décédé mardi après-midi à son domicile, dans la commune de Arris, à l'âge de 89 ans des suites d'une longue maladie. Issu d'une famille révolutionnaire, le défunt avait rejoint la Révolution en décembre 1954, empruntant le chemin de ses trois cousins, Abdelkader, Messaoud et Lakhdar, des moudjahidine de la première heure qui ont participé au déclenchement de la Révolution dans la nuit du 1er novembre 1954, selon Makhlof Laâroussi, membre du bureau local de l'organisation des moudjahidine et chercheur spécialisé dans l'histoire de la Révolution dans la région des Aurès. Le défunt faisait également partie des premiers membres du "commando" volontaires qui menaient des attaques contre plusieurs objectifs du colonisateur dans n'importe quelle région, a ajouté M. Laâroussi soulignant que ce commando composé dans un premier temps de 16 volontaires, a été créé en juin 1955 et était conduit par le chahid Azoui Maddour. Le défunt Salah Boubidi a pris part à plusieurs batailles au cours de la Révolution de libération dans diverses régions des Aurès, dont "Ezka", "Bouarif" et "Chelia". Ce moudjahid avait également participé à la bataille de "Khenguet Maache" en décembre 1960, au cours de laquelle un avion des forces ennemies avait été abattu. Le défunt a poursuivi la lutte avec ses compagnons d'armes jusqu'à l'indépendance.

CONSTANTINE

"légère hausse" des cas d'agression sur les ouvrages gaziers durant le premier trimestre 2021

Une hausse "légère" des cas d'agressions sur les ouvrages gaziers de la Société algérienne de distribution d'électricité et du gaz naturel (SADEG) a été enregistrée dans la wilaya de Constantine durant le premier trimestre de l'année 2021, comparativement à la même période de l'exercice précédent, a indiqué mardi la Concession locale de distribution de l'électricité et du gaz. Selon la responsable de communication de cet établissement, Ouahiba Takhris, le bilan établi à l'issue des trois premiers mois de l'année en cours fait état de 63 cas d'atteintes au réseau de gaz naturel contre 59 agressions lors de la même période de l'année précédente, soulignant que "ces actes enregistrés chaque année ont causé l'affaiblissement et la vétusté des infrastructures de transport et de distribution du gaz et affecté négativement la qualité et la continuité de ce service public". Mme Takhris a ajouté que 2.556 abonnés au réseau de basse pression ont été



privés durant cette période hivernale de l'approvisionnement en gaz naturel en raison de ces agressions provoquées par des citoyens et des entrepreneurs à cause du

"non-respect du périmètre de protection des installations gazières limité à un rayon de trois mètres". Le plus grand nombre de cas d'agressions d'ouvrages a été enregis-

tré au niveau du district d'El Khroub avec 34 cas, suivi par le district de Constantine avec 19 cas et celui de Didouche Mourad avec 10 cas, selon ce même bilan qui couvre la période allant du 1er janvier au 30 mars courant. Sur l'ensemble de ces agressions, 40 cas ont été occasionnées par des entreprises de réalisations, 18 autres cas ont été engendrés par des clients suites à des travaux de raccordements illicites, tandis que cinq (5) atteintes aux ouvrages souterrains ont été rapportées à des tiers, a-t-on détaillé de même source. Rappelant les efforts de sensibilisation visant à mettre en garde les clients et entreprises de réalisation sur les dangers de ces actes et les conséquences graves, humaines et matérielles (biens et environnement) qu'elles peuvent entraîner, Mme Takhris a assuré que des journées portes ouvertes sur les agressions des ouvrages sont organisées périodiquement parallèlement aux émissions de sensibilisation sur la Radio locale.

NÂAMA

Achèvement de plusieurs opérations d'alimentation des zones d'ombre en eau potable

Les travaux de nombreuses opérations de réalisation et d'élargissement des réseaux d'eau potable dans les zones d'ombre de la wilaya de Nâama ont été achevés, a-t-on appris mardi auprès de la direction des ressources en eau. Selon la même source, il s'agit de huit projets dotés d'une enveloppe budgétaire de plus de 290 millions de dinars, dans le cadre de programmes sectoriels, de plans communaux de développement et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Dans ce cadre, les habitants des villages Hraïchia et Touadger, relevant de la commune de Nâama, ont bénéficié de deux réservoirs d'eau au niveau des lotissements d'habitat rural regroupé réalisés dernièrement, ainsi que trois autres d'une capacité globale de 1.000 mètres cubes et un puits profond dans la commune de Asla au niveau des zones de Koudiet Abdelhak, Dhaya Sidi Ahmed et Hassi Labiad. D'autre part, des travaux de forage souterrain permettant d'augmenter les capacités de mobilisation des eaux et leur transport par canalisation, ainsi que la réalisation d'un réservoir ont été achevés dans les zones d'ombre de la commune de Sfisfifa, ainsi qu'au ni-



veau du village de Fortassa et du niveau du village de Hassi Defla relevant de cette commune, qui a bénéficié de la réalisation d'un réservoir. Les travaux d'un ouvrage de stockage d'eau d'un volume de 250 m3 cubes ont été également achevés, avec le raccordement à un nouveau réseau pour la distribution

d'eau niveau du village de Belhandjir commune d'Aïn Sefra, selon la même source. Ces opérations ont contribué à l'amélioration de l'alimentation en eau potable des habitants des zones d'ombre leur évitant les coupures et les perturbations dans la distribution, notamment durant l'été

Adrar recèle de grandes potentialités susceptibles de favoriser l'investissement et d'impulser le développement

Des diplomates constituant une mission du ministère des Affaires étrangères (MAE) ont affirmé, mardi à Adrar, que la wilaya recèle d'importantes potentialités susceptibles de favoriser l'investissement, d'impulser le développement économique et de diversifier les exportations. Effectuant une visite d'inspection, la délégation de diplomates s'est enquis des perspectives d'investissement dans le domaine agricole, et ce à travers la visite d'une exploitation agricole privée spécialisée dans la céréaliculture (blé et maïs) et l'élevage, au niveau du périmètre d'Oued Ghazala, au nord d'Adrar. Le chef de la délégation, Smail Amara, a salué les dispositions prises dans le domaine de l'accompagnement de l'investissement dans ce segment économique "prometteur" qui offre de larges opportunités d'investissement dans diverses cultures et industries de transformation

afférentes. Les diplomates ont fait part de leur détermination à accompagner le développement de la région dans différents domaines vitaux, à travers une diplomatie économique incitative œuvrant à l'attrait des investissements étrangers dans la région et permettant aux opérateurs économiques locaux de promouvoir leurs produits et de conquérir les marchés extérieurs. La délégation a eu l'occasion de visiter aussi des ateliers de certains opérateurs économiques privés, spécialisés dans la construction préfabriquée, la charpente métallique, les énergies renouvelables, et l'industrie de transformation agro-alimentaire, exprimant leur satisfaction des perspectives d'investissement dans la région et de la qualité des produits locaux répondant aux standards concurrentiels et les rendant éligibles à l'exportation. Au terme de leur visite, la délégation de diplomates, accompagnée des autorités lo-

cales, a présidé une rencontre au palais de la Culture d'Adrar sur "le renforcement de la diplomatie économique", animée par des experts et académiciens, en présence d'opérateurs économiques. Une rencontre qui a été l'occasion d'évoquer les facteurs de décollage économique de la wilaya dans les domaines agricole, touristique, industriel ainsi que dans les domaines des services et des énergies renouvelables. Le chef de la délégation, l'ambassadeur-conseiller au MAE, Smail Amara, a indiqué que cette visite intervient en application des orientations des hautes autorités du pays pour la relance économique et sociale, à travers l'impulsion de la diplomatie économique et le tissage de relations de coopération et de concertation entre diplomates algériens et opérateurs économiques, pour l'accompagnement de ces derniers dans leur conquête des marchés extérieurs.

BLIDA

Reprise de l'activité du téléphérique, hier, après un arrêt de près de deux années

Le téléphérique reliant la ville de Blida aux hauteurs de Chréa reprendra du service à partir de demain mercredi, après un arrêt de près de deux ans, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur des transports de la wilaya. "Ce téléphérique, assurant la liaison entre la ville de Blida et la région touristique de Chréa, sur près de 8 km, reprendra du service demain mercredi, suite à l'achèvement des travaux de maintenance ayant consisté en le renouvellement de ses pylônes", a indiqué, à l'APS, le directeur, Ramdane Cherif Idir. Cette relance de ce moyen de transport par câbles intervient, également, dans le sillage du feu vert donné par le Premier ministre pour la reprise des activités du métro et des téléphériques, suspendues en raison de la propagation de la Covid-19, a souligné ce même responsable. Le directeur des transports a souligné que cette décision de reprise d'activité, intervient après l'achèvement des essais techniques effectués la fin des travaux de maintenance afin de garantir la sécurité des passagers, précisant que le téléphérique sera en service à partir de mercredi et tout au long de la semaine (à l'exception de dimanche), de 8h00 à 18h00. Il a, également, signalé qu'un protocole sanitaire rigoureux approuvé par le ministère de tutelle, portant notamment sur l'impératif du port du masque de protection et du respect de la distanciation physique, avec la présence de pas plus de quatre passagers par cabine, pour préserver la santé des usagers, sera mis en application dans ce transport aérien. Cette reprise devrait contribuer, selon la même source, à la réduction des encombrements enregistrés sur la RN 37, reliant Blida à Chréa, notamment durant les week-ends, en raison de l'importante affluence des visiteurs vers cette région touristique, particulièrement lors de la chute des neiges. A noter que le téléphérique est à l'arrêt depuis près de deux ans, pour cause de travaux de maintenance programmés, avant la survenue de la pandémie de la Covid-19, ayant nécessité la mise à l'arrêt des différents moyens de transport.

Le confinement partiel maintenu dans 9 wilayas avec réaménagement des horaires

Le gouvernement a décidé mardi, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de proroger de 15 jours à partir de jeudi prochain le confinement partiel à domicile dans neuf (9) wilayas du pays avec un réaménagement des horaires de 23 heures à 4 heures le lendemain, mesure prise au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral : "En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier Ministre Monsieur Abdelaziz Djerad, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19). S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19) et soutenue par la dé-



marche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité, ces mesures portent sur l'adaptation du dispositif actuel de protection et de prévention au regard de l'évolution de la situation épidémiologique. Ces mesures se déclinent comme suit : La mesure de confinement partiel à domicile est réaménagée et prorogée, pendant une durée de quinze (15) jours, comme suit : - La mesure de confinement partiel à domicile de vingt

trois (23) heures jusqu'au lendemain à quatre (04) heures du matin est applicable dans les neuf (09) wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbes et Oran. - Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les quarante neuf (49) wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Bejaia, Béchar, Bouira, Tamenghasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila,

Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Ain Defla, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbés, In Salah, In Guezam, Touggourt, Djanet, El Meghhaïr et El Meniaâ. Ces mesures de confinement sont applicables, à partir du Jeudi 1er Avril 2021. Les walis peuvent, après ac-

cord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination. Le Gouvernement réitère ses appels à la mobilisation, la discipline et la responsabilité des citoyens, lesquelles demeurent les principaux facteurs qui permettent de freiner la propagation de cette épidémie du Coronavirus (COVID-19) dans notre pays. Il rappelle, à ce titre, que la stabilité relative de la situation épidémiologique constatée ces dernières semaines, ne doit pas inciter à un relâchement de la prudence et de la vigilance notamment devant le risque toujours présent de circulation de nouveaux variants du COVID-19 à travers le monde. Il exhorte enfin les citoyens et les citoyennes à continuer, avec la même détermination, à observer scrupuleusement les mesures barrières préconisées, telles que la distanciation physique, le port du masque obligatoire et le lavage fréquent des mains pour éviter un rebond de l'épidémie".

CONSTANTINE

Lancement "incessamment" des travaux de réalisation d'un nouveau CHU à Ali Mendjeli



Les procédures administratives relatives à la réalisation d'un nouveau centre hospitalo-universitaires (CHU) dans la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) ont été achevées et les travaux seront lancés "incessamment", après la levée du gel sur le projet, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. La relance de ce projet a eu lieu suite à des démarches "marathoniennes" engagées par les autorités locales auprès des pouvoirs publics, a précisé la même source, rappelant que le projet de réalisation d'un CHU à Ali Mendjeli, prévu dans le cadre du plan quinquennal 2010-2015, avait fait l'objet d'une décision de gel en 2015 en raison d'un déficit en ressources financières. "Ce projet névralgique qui a bé-

néficié récemment d'une levée de gel sera lancé dès la validation des études de réalisation", a-t-on affirmé, précisant qu'une "commission spéciale regroupant des cadres de la wilaya et de la direction de la santé a été mobilisée pour suivre de près l'évolution du projet qui revêt un intérêt capital pour la wilaya de Constantine et toute sa région". Un budget supplémentaire de plus d'un (1) milliard de dinars a été mobilisé par la wilaya dans le cadre de la "restructuration ou l'annulation de plusieurs opérations, devenues aujourd'hui sans impact sur le développement local comme le projet de réalisation d'une résidence de la wilaya entre autres", a-t-on indiqué de même source. Le futur CHU d'une capacité de 500 lits, sera réalisé à proximité de

l'université Salah Boubnider (Constantine 3), selon la même source, qui a affirmé que les travaux d'aménagement du site s'étendant sur plus de 20 ha sont déjà en cours, en prévision du lancement des travaux de réalisation. Mettant l'accent sur l'importance de ce projet prévu dans une région à forte densité démographique (plus de 350.000 habitants), la même source a fait part de l'impact qu'aura ce deuxième CHU dans l'allègement de la pression exercée depuis toujours sur le CHU Dr. Benbadis de Constantine. L'accès au futur CHU de la circonscription administrative Ali Mendjeli ne devra pas en outre constituer un problème en matière d'accès du fait de sa proximité du parcours du tramway

Hommage aux personnels de la santé victimes de la covid-19

La Société algérienne de médecine générale (SAMG) a organisé, mardi à Alger, un hommage en l'honneur des personnels de la santé relevant des deux secteurs public et privé victimes de la Covid-19. S'exprimant à l'occasion, le président de la SAMG, Dr. Abdelkader Tafat a appelé les pouvoirs publics à la prise en charge des familles du personnel médical du secteur privé décédé de la Covid-19 et qui, souvent, ont laissé des familles sans revenus ou bénéficiant parfois de maigres pensions ou d'aides qui ne leur garantissent pas une vie décente". Lors de cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid, et du secrétaire d'Etat chargé de la Réforme hospitalière, Pr. Smail Mesbah ainsi que des représentants de syndicats du secteur public et autonomes et de proches de médecins victimes de la Covid-19, le président de la SAMG, Dr. Tafat a fait état de 168 médecins décédés de la Covid-19, dont 60% relevant du secteur privé. Le Syndicat national autonome des médecins privés a essayé de créer un fond de solidarité au profit des familles des médecins victimes de la pandémie, a indiqué Dr. Tafat, soulignant que des aides et des subventions ont été accordées à ces familles par des conseils régionaux de certains personnels, mais qui demeurent "insuffisantes". Il a insisté également sur l'impérative prise en charge des enfants et des familles des médecins victimes de la Covid-19. Le responsable a appelé en outre à poser des stèles commémoratives à la mémoire de ces médecins et à baptiser des établissements et structures de santé de leurs noms. Par ailleurs, l'intervenant a mis en avant "l'engagement des personnels de la santé à poursuivre leurs efforts en matière de lutte contre la Covid-19". Cette journée a été l'occasion pour honorer les familles des médecins décédés du Coronavirus et de projeter une vidéo sur les personnels de la santé des secteurs privés et publics emportés par la pandémie

Une réflexion pour la réalisation d'un circuit touristique au nom de l'Emir Abdelkader



Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a annoncé mardi à Mascara qu'une réflexion est engagée actuellement au niveau du ministère pour la réalisation d'un circuit touristique au nom de l'Emir Abdelkader comportant différents sites historiques et archéologiques ayant trait à cette personnalité historique. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que son département ministériel oeuvre, en application des orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune portant sur l'activation du secteur touristique et sa contribution à l'économie nationale en tant que source de revenus en devises, à réaliser des circuits touristiques en rapport avec le patrimoine historique, culturel et naturel important de différentes régions du pays, dont un portant le nom de l'Emir Abdelkader qui comporte divers monuments historiques et archéologiques liés à la lutte contre l'occupant français et aux efforts d'édification de l'Etat algérien moderne. L'adoption de circuits touristiques qui mettent en valeur le patrimoine culturel et historique du pays et ses symboles à travers l'histoire et dans divers domaines, contribue à la promotion de riches destinations touristiques dont dispose l'Algérie, à faire connaître aux générations les sacrifices et contributions de personnalités nationales historiques et à renforcer l'identité nationale, a affirmé Mohamed Ali Boughazi. D'autre part, le ministre a déclaré qu'une coopération est en cours entre différents ministères dont ceux du Tourisme, des Moudjahidine, de la Culture et des Affaires religieuses pour promouvoir les destinations du tourisme national et établir des circuits touristiques divers dans différents milieux dans le cadre de la vision du président de la République pour diversifier l'économie nationale et renforcer les recettes du pays hors exportation d'hydrocarbures. Mohamed Ali Boughazi a valorisé les atouts énormes dont dispose la wilaya de Mascara dans le domaine touristique dont les stations thermales de la ville de Bouhanifia visitée chaque année par 7 millions de curistes et son patrimoine culturel et historique renfermant le site de l'homme

primitif de Tighennif remontant à l'ère pré-historique, les monuments romains des communes de Beniane et de Bouhanifia, les vestiges ottomanes des communes de Mascara, El Bordj et El Keurt et les sites historiques de l'époque de l'Emir Abdelkader outre des forêts denses de plusieurs communes de la wilaya. La wilaya a bénéficié de nouvelles structures d'accueil de qualité mardi, qui contribuent à renforcer sa position parmi les destinations touristiques, disposant de 48 hôtels d'une capacité d'accueil de 3.000 lits, nonobstant d'autres projets en cours de réalisation ce qui devra améliorer la capacité d'accueil des touristes, a-t-il encore souligné. Lors de sa visite, Mohamed Ali Boughazi a inauguré un nouvel hôtel de deux étoiles à Bouhanifia qui comprend 35 chambres dont 25 suites haut de gamme, réalisées par une entreprise de capital public-privé, ainsi que deux autres de 3 étoiles dans la ville de Mascara d'une capacité de 252 et 106 lits. Dans la même ville, le ministre a inspecté le projet de réalisation d'un hôtel de 70 lits qui devra être réceptionné avant la fin du premier semestre de l'année en cours et dans la ville de Sig un projet de construction d'un établissement privé (56 lits) dont le taux d'avancement des travaux a atteint 60 pour cent et qui sera livré avant la fin de l'année en cours. M. Boughazi a suivi, à Bouhanifia, un exposé sur le secteur du tourisme dans la wilaya et un autre sur l'état d'avancement des travaux de réhabilitation des thermes Babour relevant de la station thermale de Bouhanifia qui seront livrés à la fin du mois de mai prochain. Le ministre a présidé, dans la même ville, la cérémonie de signature de deux conventions de coopération entre la direction du tourisme et de l'artisanat et la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya d'une part et l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entreprenariat et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) d'autre part. Au terme de sa visite dans la wilaya de Mascara, il a rencontré un groupe d'opérateurs en hôtellerie et tourisme qu'il a incités à investir davantage dans le secteur, à améliorer les services et prestations, à diversifier les circuits touristiques et à intensifier les campagnes de promotion du secteur.

REFOULEMENTS DE MIGRANTS

La Grèce rejette les accusations d'ONG

Le ministre grec de la Marine marchande a qualifié mardi "d'inexistantes" les dénonciations concernant des refoulements de migrants vers la Turquie alors que 50 ONG de défense des droits humains ont à nouveau condamné cette pratique. La pratique des refoulements "semble avoir actuellement acquis des caractéristiques systématiques et constitue une politique officielle", ont dénoncé ces ONG, dont Refugee Rights Europe (RRE) et International Rescue Committee (IRC). "Bien qu'il ne s'agisse pas d'un phénomène nouveau, cette politique (...) s'est aggravée d'une manière sans précédent cette dernière année", relèvent-elles en condamnant "la tolérance ou/et l'implication de Frontex" (l'Agence de surveillance des frontières européennes) dans ces refoulements. La Grèce a été appelée à plusieurs reprises par l'Union européenne et le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU à enquêter sur des "dénonciations" publiées par des ONG ou des



médias. Selon ces dénonciations, des migrants présents sur le territoire grec ou dans les eaux grecques en mer Egée ont été forcés de retourner en Turquie voisine avant qu'ils puissent déposer des demandes d'asile en Grèce, en violation du droit international. Le ministre grec de la Marine marchande, Giannis Plakiotakis, a à nouveau rejeté mardi ces accusations, les qualifiant d'"inexistantes", lors d'une rencontre à Athènes avec la commissaire euro-

péenne aux Affaires intérieures, Ylva Johansson. Il a annoncé "la mise en oeuvre d'un mécanisme interne pour enquêter en détail sur tout incident et mettre fin à la propagande et aux tentatives de ternir l'effort titanesque grec" de contrôler ses frontières. Il s'est félicité "du renforcement du nombre des garde-côtes grecs et de la coopération avec Frontex, ce qui a contribué à la réduction de 85% du flux migratoire vers la Grèce en 2020".

CHINE

Le télescope FAST va accueillir des astronautes du monde entier à partir de JEUDI

Le radiotélescope chinois FAST (radiotélescope sphérique de 500 mètres d'ouverture) va accueillir des astronautes du monde entier à partir de mercredi, rapporte l'agence Chine nouvelle. Les astronomes peuvent soumettre leurs demandes d'observations sur le site "http://fast.bao.ac.cn/propo-

salsubmit", ont déclaré les Observatoires astronomiques de l'Académie des sciences de Chine dans un communiqué. Toutes les demandes étrangères seront évaluées et les résultats seront annoncés le 20 juillet. Les observations des utilisateurs internationaux commenceront en août. Depuis sa mise en

service, le télescope FAST a fourni des services stables et fiables. Il a découvert 300 pulsars et réalisé des percées dans des domaines tels que les sursauts radio rapides, un type d'onde radio puissante dans le ciel, a indiqué la même source.

CÔTE D'IVOIRE

Le président du Conseil régional de Gbêkê condamné à trois ans de prison

Le président du Conseil régional de Gbêkê, dans le centre de la Côte d'Ivoire, Jacques Mangoua, membre du premier parti d'opposition a été condamné mardi en appel à 36 mois d'emprisonnement, dont douze ferme pour "détention illégale d'arme". M. Mangoua qui reste "en liberté provisoire", avait été condamné le 3 octobre 2019 en première instance à cinq ans d'emprisonnement ferme et cinq millions de francs CFA (environ 7.600

euros) d'amende pour "détention illégale de munitions de guerre". "La cour vous condamne à 36 mois dont 24 avec sursis", a déclaré le président de la cour d'appel de Bouaké (centre), Tahirou Dembélé, à l'issue d'une audience au cours de laquelle n'a pas été levée sa condamnation financière ni la privation de ses droits civiques. M. Mangoua, membre du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, première formation d'opposition), a bénéficié le 31 mars

2020 d'une remise en liberté provisoire après avoir purgé près de six mois de prison. Des "machettes et des munitions de calibre 12" ont été découvertes chez lui dans son village de N'Guessankro situé à une cinquantaine de km à l'ouest de Bouaké. Son entourage évoque un "complot" et un "coup monté". C'est "lui-même qui a averti la gendarmerie" de la présence des armes à son domicile, selon Moïse Amani, chargé de mission auprès de M. Mangoua.

MEXIQUE

Libération de soldats retenus à la frontière avec le Guatemala

Six soldats mexicains retenus à la frontière avec le Guatemala par des habitants après qu'un Guatémaltèque a été tué à un poste de contrôle dans l'Etat du Chiapas (sud) ont été relâchés, a indiqué mardi le colonel Ruben Tellez, un porte-parole de l'armée guatémaltèque. "Après un processus de négociation mené par des membres de l'armée et de la police, il y a eu un accord pour que les soldats mexicains soient remis aux autorités mexicaines", a fait savoir le même responsable. La remise des soldats, retenus depuis la veille, a eu lieu à l'aube "juste sur la ligne frontière", a expliqué ce responsable qui avait évoqué dans un pre-

mier temps sept soldats retenus dans le village La Esperanza, sur la commune frontalière de Tacana. Selon la police locale, des soldats du poste de contrôle de Mazapa de Madero, près de la frontière avec le Guatemala, ont arrêté un camion au volant duquel se trouvait un Guatémaltèque. Une source officielle a indiqué que l'homme a été tué après avoir brandi une arme à feu en direction des soldats. Des habitants de la zone frontalière au Guatemala et au Mexique arrivés sur place, ont retenu une quinzaine de soldats, avant d'en relâcher quelques uns. Selon le colonel Tellez, "lors des négociations, les autorités mexicaines se sont engagées à assurer

le rapatriement du corps de la victime" et à "présenter les militaires impliqués à la justice mexicaine". Le ministre guatémaltèque des Affaires étrangères, Pedro Brolo, a réclamé dans un tweet que les autorités mexicaines ouvrent une "enquête sur les crimes commis contre ses compatriotes, pour que justice soit faite et que de tels actes condamnables ne se répètent pas". Le diplomate faisait également allusion au massacre, en janvier, de 16 migrants guatémaltèques à Tamalipas, près de la frontière avec les Etats-Unis, une affaire dans laquelle une "dizaine de policiers mexicains ont été arrêtés", selon des médias.

FRANCE/COVID-19

Contrôles intensifs dès jeudi



Les contrôles des forces de l'ordre seront intensifiés en France "dès jeudi" en amont d'un week-end de Pâques "à hauts risques" pour faire respecter les mesures de restrictions de déplacements liés à la pandémie de Covid-19, a indiqué mardi le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. Ces contrôles auront lieu "sur les péages, dans les gares, pour éviter que les Français ne respectent pas la règle des 10 kilomètres (rayon maximum autorisé de déplacement autour du domicile dans les 19 départements les plus touchés, (dont la région de Paris, ndlr), jusqu'à lundi-mardi", a déclaré M. Darmanin en marge d'une conférence de presse. "Il s'agit de souligner l'importance lors de ce week-end à hauts risques de ne pas partir de son territoire", a-t-il ajouté. Depuis le 15 décembre et la fin du deuxième confinement, 5,2 millions de contrôles ont été réalisés et plus de 500.000 verbalisations ont été dressées, selon le ministère de l'Intérieur. Une très large majorité d'entre elles concerne "les infractions relatives aux déplacements" (480.664), devant le défaut de présentation d'un test PCR, obligatoire pour quitter le territoire (19.525) et la participation à des rassemblements et réunions interdites (14.835). Un Conseil de défense crucial doit se tenir mercredi autour du président Emmanuel Macron pour faire le point de la pandémie, alors que les autorités affrontent la pression des médecins qui réclament un "nouveau tour de vis". Avec désormais plus de malades du Covid-19 en réanimation qu'au pic de la deuxième vague, la France est à nouveau au pied du mur entre le spectre du tri des malades à l'hôpital et des restrictions sanitaires qui risquent d'aller crescendo.

SYRIE

Le Danemark étudie le rapatriement d'enfants de combattants terroristes

Le gouvernement danois a annoncé mardi la mise en place d'une commission pour étudier les conditions de rapatriement des enfants danois de combattants terroristes en Syrie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères danois. L'objectif de la commission, qui doit rendre ses conclusions le 15 mai, est que "les enfants de parents danois puissent venir au Danemark le plus rapidement possible", a expliqué le ministère qui s'inquiète de la hausse du risque de radicalisation. Selon la même source, 19 enfants de parents danois ou nés danois, âgés de un à quatorze ans se trouvent actuellement dans les camps de al-Hol et Roj en Syrie, contrôlés par des forces kurdes. La situation humanitaire et l'éventuelle radicalisation des enfants a récemment ému les membres de la majorité parlementaire au point de forcer le gouvernement danois, qui s'opposait jusque là à une intervention, à faire évoluer sa position. Selon un sondage de l'institut Megafon, publié mardi, 62% des Danois sont désormais favorables à un rapatriement des enfants. Il y a deux semaines, ils n'étaient que 34%, selon une enquête Voxmeter. Mi-mars, une ONG de soutien "Repatriate the Children" avait porté plainte contre le gouvernement, estimant qu'il "mettait en danger" la vie d'enfants. "Les conditions de sécurité et de santé sont médiocres et il y a un manque généralisé d'équipements de base, y compris de médicaments, de soins et d'eau potable. Cela frappe les enfants, qui contrairement à leurs parents ne sont pas responsables de leur situation actuelle, particulièrement dure", a justifié la diplomatie danoise.

FOOT/ LIGUE 1 (CR BELOUZDAD)

Hocine Yahî nouveau directeur sportif



L'ancien international algérien Hocine Yahî, a été nommé mardi nouveau directeur sportif du CR Belouizdad, en remplacement de Taoufik Kourichi, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football. "Le président du club Charaf-Eddine Amara a trouvé ce mardi après-midi un accord avec l'ancien joueur vedette de l'équipe Hocine Yahî, pour occuper le poste de directeur sportif et de manager général du club", a indiqué le Chabab dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. La nomination de Yahî (60 ans), intervient quelques

heures après la décision de la direction de se séparer à l'amiable avec l'entraîneur français Franck Dumas, arrivé sur le banc du champion d'Algérie sortant en janvier 2020 pour un contrat de deux saisons. Yahî avait porté les couleurs du CRB pendant douze années (1978-1990), avant de tenter une courte expérience avec le club nord-irlandais de Linfield FC (1990-1991). Il compte 56 sélections avec l'équipe nationale (8 buts). Le club algérois est retombé dans ses travers dimanche face au WAT (1-1), quelques jours après le succès décroché mercredi en déplacement face à l'ASO Chlef (3-1),

qui est venu mettre fin à une mauvaise série de neuf matchs sans victoires, toutes compétitions confondues. En Ligue des champions, le CRB jouera vendredi un match décisif au stade du 5-Juillet (20h00) face aux Congolais du TP Mazembe, dans le cadre de la 5e journée (Gr.B) de la phase de poules. Sans la moindre victoire, le Chabab occupe la 2e place au classement, en compagnie d'Al-Hilal du Soudan avec 3 points seulement. Le TP Mazembe occupe la dernière place (2 pts). Les Sud-africains de Mamelodi Sundowns caracolent en tête avec 12 points. **L.KARIM**

JO-2026 DE MILAN

LES ORGANISATEURS DÉVOIENT LE LOGO



Le logo des Jeux olympiques d'hiver 2026 à Milan et Cortina d'Ampezzo dans le nord de l'Italie, un "2" et un "6" stylisés et entrelacés, d'un blanc argenté évoquant la neige ou la glace, a été dévoilé mardi à Milan. Ce logo a rassemblé 75 % des suffrages à l'issue d'un vote

public sur internet, largement devant "Dado", un dé, également aux couleurs de l'Italie. Un total de 871.566 personnes de 169 pays ont participé au vote en ligne, le premier de ce type proposé pour choisir le logo des Jeux olympiques, selon les organisateurs. Le logo des Jeux para-

lympiques reprend le même dessin, mais aux couleurs cette fois de l'Italie, chiffres rouge et vert sur fond blanc. Les Jeux olympiques 2026 auront lieu à Milan et dans la station de Cortina d'Ampezzo dans les Dolomites du 6 au 26 février 2026, suivis des Jeux paralympiques du 6 au 15 mars.

CAN 2021 (QUALIFICATIONS-6E JOURNÉE- GR:E

La Mauritanie valide son billet pour le Cameroun

La Mauritanie s'est qualifiée pour la deuxième fois de son histoire pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football grâce à la victoire mardi à Bangui face à la République Centrafricaine (1-0),

en match comptant pour la sixième et dernière journée des éliminatoires de la CAN 2021, groupe E. Les Mauritanais qui avaient besoin d'une victoire pour aller au Cameroun ont fait le nécessaire avec un but d'Aboubacar

Kamara dans les arrêts de jeu de la première période. A la faveur de ce succès, la Mauritanie termine les éliminatoires avec 9 points à deux unités du Maroc (déjà qualifié) qui affrontera ce soir le Burundi.

Football / Série A italienne - Juventus Turin

Buffon suspendu un match, pour des propos "blasphématoires"

Le gardien star de la Juventus Turin, Gianluigi Buffon, a écopé d'un match de suspension mardi en appel, pour avoir tenu des propos "blasphématoires" envers un coéquipier, selon la Fédération italienne de football. Le portier de 43 ans avait reçu le mois dernier une amende de 5000 euros, sans suspension, mais le procureur avait fait appel de cette décision, ce qui a conduit à cette suspension, qui privera Buffon du derby contre le Torino, samedi. Le gardien turinois avait prononcé des propos "blasphématoires" envers son coéquipier Manolo Portanova, le 19 décembre dernier, lors de la victoire (4-0) contre Parme. Dans les stades sans public, les propos des joueurs ou des dirigeants captés par les micros et les caméras donnent de plus en plus lieu à des suites disciplinaires en Italie. Après le milieu de l'AS Rome Bryan Cristante en décembre 2020, l'ailier de la Lazio Rome Manuel Lazzari a également écopé en février d'un match de suspension pour des propos "blasphématoires" tenus sur le terrain.

Ligue des Champions / PSG - Bayern

Blessé, Lewandowski manquera les quarts de finale

L'attaquant international polonais du Bayern Munich, Robert Lewandowski, manquera les deux matchs du quart de finale de Ligue des champions contre le Paris Saint-Germain, en raison d'une blessure au genou, contractée avec sa sélection nationale, a annoncé mardi le club bavarois. "Lewandowski souffre d'une entorse ligamentaire du genou droit" et sera indisponible "environ quatre semaines", a précisé la formation allemande, ajoutant de son attaquant vedette devra manquer le duel "aller" contre le PSG, le 7 avril à Munich, mais aussi le match "retour", prévu le 13 du même mois, à Paris. C'est un coup dur pour le Bayern, qui perd son meilleur buteur pour la revanche de la dernière finale de C1, remportée par le club allemand contre le PSG (1-0). Déjà auteur de 35 buts en championnat cette saison, Lewandowski n'est qu'à cinq longueurs du record de Gerd Müller, ayant inscrit 40 buts pendant la saison 1971-1972 Bundesliga. Lewandowski est sorti blessé à la 63e minute du match de qualification au Mondial-2022 contre Andorre (gagné 3-0) dimanche pour retourner se soigner dans son club. Il avait déclaré forfait pour le match de la Pologne contre l'Angleterre, prévu mercredi, et la fédération polonaise (PZPN) évoquait d'abord au moins cinq à dix jours de soins. Le mercredi précédent, l'attaquant avait joué tout le match en Hongrie, où il avait marqué le troisième but des "Biale Cervoni" (3-3).

Football / Série A italienne Juventus Turin

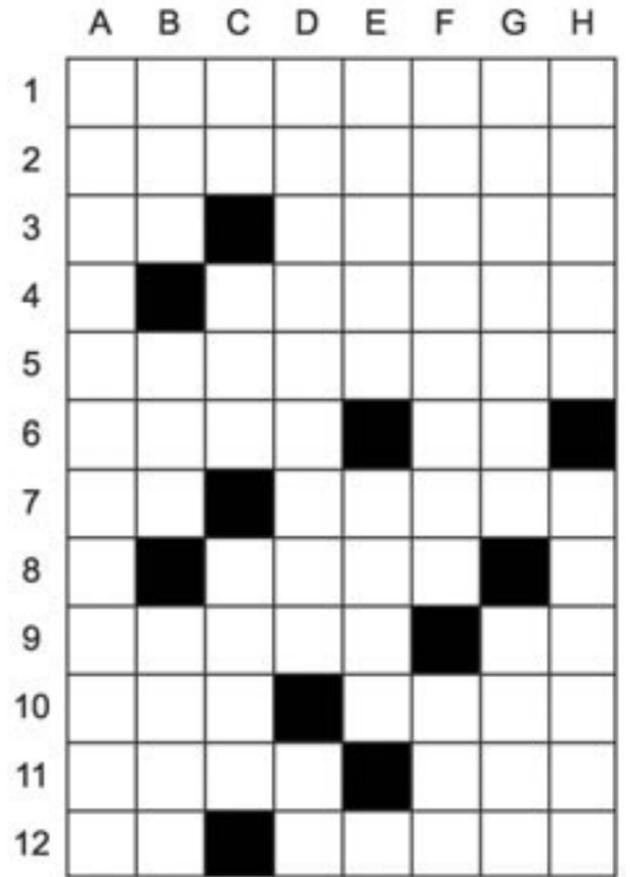
Buffon suspendu un match, pour des propos "blasphématoires"

Le gardien star de la Juventus Turin, Gianluigi Buffon, a écopé d'un match de suspension mardi en appel, pour avoir tenu des propos "blasphématoires" envers un coéquipier, selon la Fédération italienne de football. Le portier de 43 ans avait reçu le mois dernier une amende de 5000 euros, sans suspension, mais le procureur avait fait appel de cette décision, ce qui a conduit à cette suspension, qui privera Buffon du derby contre le Torino, samedi. Le gardien turinois avait prononcé des propos "blasphématoires" envers son coéquipier Manolo Portanova, le 19 décembre dernier, lors de la victoire (4-0) contre Parme. Dans les stades sans public, les propos des joueurs ou des dirigeants captés par les micros et les caméras donnent de plus en plus lieu à des suites disciplinaires en Italie. Après le milieu de l'AS Rome Bryan Cristante en décembre 2020, l'ailier de la Lazio Rome Manuel Lazzari a également écopé en février d'un match de suspension pour des propos "blasphématoires" tenus sur le terrain.

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots mélangés

- ABBATIAL
- ACCROCHE ACTE
- AILE ATTIRAIL
- AUTOBUS BIPLACE
- BLAFARD
- BOUQUETIN BOURDE
- CANAPE CHANDELLE
- CHARGER CILLER
- DEVANTURE DORE
- EXCEDER GAULE
- GNOCCHI INSALUBRE
- INTEGRALE LETTRE
- MOUTON NUIT PAIE
- PISSENLIT POUR
- QUETSCHER RIGAUDON
- SOLDAT SOLENNEL
- TOURNANT

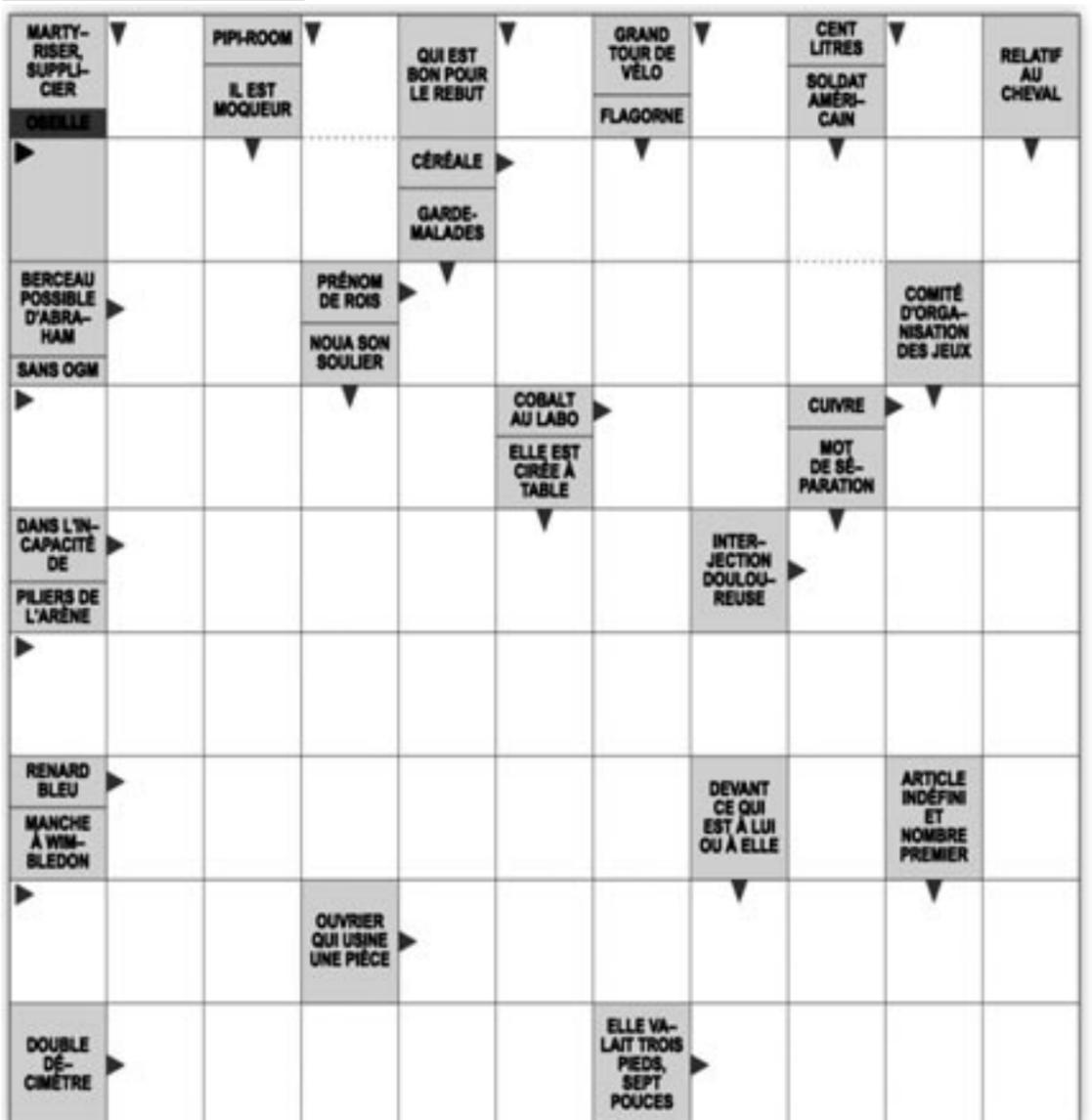


Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



Foot / Ligue 2 (9e journée) : LE WA BOUFARIK ET LE MCB OUED SLY NOUVEAUX LEADERS, L'USM ANNABA RÉSISTE



Le WA Boufarik (Centre) et le MCB Oued Sly (Ouest) ont réussi la bonne opération de la 9e journée de Ligue 2 algérienne de football, disputée mardi, en s'emparant de la 1ère place au classement de leur groupe respectif, alors que l'USM Annaba est toujours le leader du groupe Est après son match nul en déplacement face à son dauphin l'US Chaouia (0-0). Dans le groupe Centre, le WA Boufarik, au ear d'un nul en déplacement face à la JSM Bejaia (1-1), a profité de la défaite surprise à domicile du RC Arbaâ de vant le WRM Sâla (0-1) pour prendre la tête du classement avec 18 points. Le faux pas du RCA a également profité au MO Bejaia, vainqueur en déplacement contre l'IB Lakhkaria (1-0), pour rejoindre l'ancien leader à la deuxième place avec 17 points. Toujours dans le groupe Centre, le choc entre deux anciens pensionnaires de la Ligue 1, l'USM El Harrach et l'USM Bida n'a pas donné de vainqueur (1-1). Un score de parité qui n'arrange nullement les hommes de Djamel Menad dans l'optique de l'accession. Avec ce match nul, l'USMB (14 pts) occupe le 5e rang, alors que l'USMB est l'antenne rouge avec 6 points. Dans le groupe Ouest, le MCB Oued Sly, qui a débüté le SC Ain Deffa (5-0), a repris les commandes du classement au profit de l'ASM Oran battue par le MC Saida (2-1). A la faveur de ce large succès, le MCB Oued Sly (22 pts) prend de sa longueur d'avance sur son poursuivant direct De son côté, le CR Témouchent enchaine avec une nouvelle victoire devant CRB Ain Oussera (3-1). Après un début de saison compliqué et le changement d'entraîneur, le CRT (17 pts) semble sur le bonne voie et pointe désormais à la 3e place du classement, occupée conjointement avec le SKAF Khemis vainqueur à domicile de vant la JSM Tharot (1-0). Dans le groupe Est, l'USM Annaba leader avec (19 points) a réussi à arracher le point de match nul de son déplacement face à son dauphin l'US Chaouia (0-0).

LE CONSEIL DE LA NATION PREND PART À UNE SÉANCE SUR LA GOUVERNANCE DE LA MIGRATION DANS LA RÉGION ARABE

Le Conseil de la nation, représenté par le membre Mohamed Tayeb Larbi a pris part, mardi par visioconférence, à une séance spéciale sur "la gouvernance de la migration dans la région arabe", indiquée au communiqué de la chambre haute du Parlement intitulé "Gouvernance de la migration dans la région arabe: priorités, opportunités et leçons tirées du premier examen régional de l'accord mondial pour une migration sécurisée, organisée et réglementaire", cette rencontre s'est déroulée dans le cadre "des travaux du Forum arabe pour le développement durable 2021", organisé par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) en collaboration avec la Ligue arabe et les organismes nationaux opérant dans la région arabe". Cette séance vient également "aux le Anne arabe du Forum à savoir le suivi et l'examen au double plan national et régional, dont les évaluations nationales volontaires de l'accord mondial pour une migration sécurisée, organisée et réglementaire dans la région arabe". Intervenant au débat, le représentant du Conseil de la nation, M. Larbi a parlé en faveur "l'approche de l'Algérie sur la migration, proposant comment lever l'ambiguïté entourant certains aspects de cette question majeure, tel que l'objectif des positions de certains pays et organisations non gouvernementales (ONG) envers le pays qui adopte une législation spéciale en matière de migration en fonction de son intérêt notamment en cas de menace au sa sécurité". M. Larbi a évoqué "les caractéristiques communes dans certaines clauses de l'accord mondial pour une migration sécurisée, organisée et réglementaire", appelant à l'impératif de "définir les procédures de coopération bilatérale, régionale et internationale pour lutter contre la migration illégale".

Bejaia

DES DEMANDEURS DE LOGEMENTS EN COLÈRE



Des demandeurs de logements à Bejaia ont protesté dimanche suite à l'affichage, ces dernières heures, des listes d'attribution de logements sociaux dans plusieurs localités, dont ils ne figurent pas, a-t-on appris de diverses sources. Les protestataires ont procédé à la fermeture de tous axes routiers majeurs de la wilaya de Bejaia. La RN 09 (Bejaia-Sétif) s'est vue obstruée à hauteur du tunnel d'Aokas, à 20 km à l'est du chef-lieu, par des manifestants réclamant "le retrait" de la liste adoptée par la commission de daira et qui comporte 121 attributaires. La même protestation, a valu dans les mêmes formes, à Annasser, plus précisément à hauteur du lieu dit "Les Eucalyptus", où un groupe de personnes a recouru à la fermeture d'un tronçon de la RN75, reliant Bejaia à Sétif par le flanc Sud-est, créant, soudainement un embou-

tillage inextricable sur la voie. La liste des bénéficiaires de logements, composée de 392 patronymes, a fait sortir de leurs gonds la grande foule, stôt affichée en effet. Le cas a valu aussi à Melbou, à 25 km à l'est de Bejaia, où un groupe d'habitants de la localité de Boulouzane a adopté ce procédé pour obstruer la RN 43, reliant Bejaia à Jijel, réclamant notamment la récupération des parcelles de terre longeant le littoral, notamment celles situées dans la zone du lieu dit "Tagherlouche", qui, à leurs yeux, "ont été squattées ou indûment attribuées", ont-ils indiqué par téléphone à l'APS. A l'ouest, c'est la RN 26, reliant Bejaia à Bouira et par extension Alger, qui en a fait les frais. Des habitants du village de Remila, en face de l'usine Inditex éponyme, qui ont fermé le tronçon moyen à leurs habitations, demandant notamment qu'on réhabi-

lite leurs demeures et qu'on les fasse transférer vers des logements plus décentes. En début d'après-midi, la route a été cependant rouverte à la circulation. Ces montées au créneau diverses et leur simultanéité ont littéralement paralysé la circulation dans la wilaya, induisant des désagréments multiples aux usagers dont beaucoup, ont été empêchés de rejoindre leurs postes de travail à l'heure voulue. Selon les municipalités concernées, c'est le déséquilibre entre l'offre et la demande qui a nourri le mécontentement. "Beaucoup se sentent lésés et par conséquent méritant", a-t-on souligné à l'APC d'Annasser, affirmant que les enquêtes et les arbitrages menés dans ce contexte, ont été rigoureux et d'une grande loyauté.

Effondrement d'un immeuble en Egypte AU MOINS 25 MORTS

LE CAIRE, 28 mars 2021 (APS) - Au moins 25 personnes sont mortes dans l'effondrement samedi d'un immeuble d'un quartier populaire du Caire, a indiqué dimanche le journal d'Etat Al-Ahram dans un nouveau bilan. Les forces de la protection civile ont extrait de nouveaux corps des décombres, selon le quoti-

dien, qui évoque désormais un bilan d'au moins 25 morts et 75 blessés. Le précédent bilan, publié samedi soir par le même média, faisait état de 18 morts. Quelques heures après les faits, le gouvernement du Caire avait lui fait état d'un bilan initial de cinq morts et 24 blessés. Un responsable sécuritaire a par ailleurs précisé que les secours

poursuivaient leurs recherches sur ce site du quartier de Gesr Suez, à l'est du Caire, où s'est effondré samedi matin un immeuble résidentiel de 10 étages. Khaled Abdel Aal, le gouverneur, a ordonné "la formation d'un comité d'ingénierie" chargé d'inspecter les immeubles alentour et d'évaluer l'impact de l'incident.

Numérisation du secteur du Commerce

LES COMMERÇANTS APPELÉS À S'ORIENTER VERS LE PAIEMENT EN LIGNE

Les commerçants et artisans sont appelés à s'orienter davantage vers les moyens de paiement en ligne dans leurs transactions commerciales, a souligné le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, déplorant la faiblesse de l'utilisation de ce mode de paiement malgré la disponibilité des plateformes nécessaires. Lors d'une visite à une exposition organisée dans le cadre des Journées de sensibilisation sur le e-commerce et le paiement électronique, par l'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA) à RadhEl-Feth (Alger), M. Cher-

habil a noté que la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a permis de booster plusieurs opérateurs à utiliser le paiement par internet mais leur nombre reste "en deçà des nos potentialités". "Malgré que le taux des entreprises et citoyens qui s'orientent vers le e-paiement demeure faible, beaucoup d'efforts se font pour sensibiliser les uns et les autres à recourir à ce mode de paiement pour éviter les déplacements", a-t-il déclaré. Le gouvernement, poursuit-il, accorde une "importance majeure" à ce secteur qui représente "l'avenir" de l'économie nationale. "La modernisation de l'adminis-

tration et le processus de transition numérique et l'amélioration du service public au profit du citoyen est l'une de nos priorités", a-t-il affirmé. Selon lui, les jeunes innovateurs, porteurs de projets et idées sont "la passerelle vers l'ère numérique". Par ailleurs, le ministre note que la mesure prise par les établissements financiers et les banques, permettant de réduire la valeur des taxes appliquées aux commerçants lors de l'utilisation de l'e-paiement, devrait encourager encore les opérateurs économiques à adopter cette méthode "très efficace".

Relations algéro-tunisiennes

LA TUNISIE RÉITÈRE SON ATTACHEMENT AU RAFFERMISSEMENT DES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

L'ambassadeur de la République de Tunisie en Algérie, M. Ramdane Elfayezh a réitéré, hier, l'attachement de son pays au raffermissement des relations avec l'Algérie et à "leur approfondissement et diversification". Dans une déclaration à la presse après avoir remis au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ses lettres de créances en qualité de nouvel ambassadeur de la

République tunisienne auprès de la République algérienne démocratique et populaire, M. Elfayezh a réitéré l'attachement du Président Kais Saïed "au raffermissement des relations bilatérales entre l'Algérie et la Tunisie et à l'action pour leur approfondissement et diversification". L'ambassadeur a indiqué, à cette occasion, avoir transmis "les salutations fraternelles" du Président tunisien au Président

Tebboune, ainsi que ses vœux de "bonne santé et davantage de progrès et de prospérité pour l'Algérie". La cérémonie de remise des lettres de créances s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Boudiaf-Draïd, et du ministre des Affaires étrangères, Salhi Boukadoum.

R. N